

# RAPPORT D'ACTIVITE 2021

CAMSP DEFICIENTS VISUELS

VILLEURBANNE

## Sommaire

<b>L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML .....</b>	<b>4</b>
<b>PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT : .....</b>	<b>6</b>
AGREMENT .....	6
MISSIONS .....	6
<b>LES PUBLICS ACCOMPAGNES .....</b>	<b>9</b>
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES : .....	9
EVOLUTION DE LA POPULATION .....	12
SCOLARITE .....	13
FILE ACTIVE- INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT .....	14
<b>L'ACTIVITE .....</b>	<b>18</b>
DONNEES CHIFFREES USAGERS .....	18
DONNEES CHIFFREES PROFESSIONNELS .....	19
LES ACTIVITES RECURRENTES .....	20
Les PROJETS DE L'ANNEE : .....	30
<b>TRAVAILLER EN PARTENARIAT .....</b>	<b>34</b>
TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES .....	34
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS .....	35
<b>L'ORGANISATION DU SERVICE .....</b>	<b>37</b>
LE PROJET D'ETABLISSEMENT .....	37
L'ORGANISATION INTERNE .....	37
LA DEMARCHE QUALITE .....	37
SUIVI DES FICHES ACTION .....	38
MAINTENANCE/TRAVAUX/AMENAGEMENTS .....	40
<b>RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>41</b>
ORGANIGRAMME .....	41
Mobilité, recrutements .....	41
ACTIONS DE FORMATION .....	42
<b>PERSPECTIVES 2022 .....</b>	<b>43</b>



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

---

## CAMSP DEFICIENTS VISUELS

Vous allez prendre connaissance du dernier rapport d'activité du CAMSP DV en tant que tel.

Le premier janvier 2022 le CAMSP DV ainsi que le CAMSP DA ont fusionné en un seul CAMSP Sensoriel avec un numéro de FINESS unique.

Ce rapprochement permettra de finaliser un long processus de mutualisation engagé ces dernières années par l'association dans le cadre des engagements contractualisés à la signature du CPOM 2018-2022.

De plus, l'association ADPEP 69/ML a souhaité dans la cadre de son développement interne et pour mieux répondre aux nouvelles orientations stratégiques nationales organiser ses services et établissements en dispositif regroupant une même population afin de faciliter les parcours et proposant une solution pour tous.

C'est ainsi que le Dispositif Sensoriel a été créé. Il est composé du CAMSP Sensoriel, du réseau SENS et du S3AS.

Le Dispositif Sensoriel bénéficie d'une direction commune.

L'année 2021 a été l'occasion d'un long travail d'accompagnement des différentes équipes afin d'engager la réflexion et à la rédaction du projet de Dispositif Sensoriel qui sera par la suite décliné en projet de service spécifique au CAMSP, au réseau SENS et au S3AS.

Nous avons souhaité, compte tenu des enjeux et de la complexité de cette réorganisation nous faire accompagner par un cabinet de consultants externes. Nous avons contractualisé avec le cabinet ABAQ 1

Parallèlement, nous menons une recherche active afin de regrouper sur un même site géographique l'ensemble des services du Dispositif Sensoriel.

**CE RAPPORT VIENT EN COMPLEMENT DU RAPPORT D'ACTIVITE HARMONISE QUI S'IMPOSE AUX CAMSP**

---

<sup>1</sup> ABAQ Conseil et management 24 rue Benoit-Bennier 69260-Charbonniere-les-bains.

# L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

*Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.*

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

---

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :  
solidarité, laïcité et égalité*

---

**Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires.** Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs. Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 23.800 salariés, disposent de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent 900 millions d'euros d'activité.

**Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924.** En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 1500 usagers et familles, accompagnés et 425 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilotou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

# PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT :

## AGREMENT

Le CAMSP Déficiant Visuel de Villeurbanne est géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'enseignement public du Rhône/Métropole de Lyon (ADPEP69/ML). Il fait partie du secteur « handicap et protection de l'enfance » de l'association et du dispositif déficience sensorielle qui comprend le CAMSP DA, le PCPE Réseau SENS et les S3AS 69.

Le CAMSP DV a aujourd'hui un agrément de 46 places. Il est implanté au 158, rue du 4 Août à Villeurbanne, facilement accessible par le périphérique et les transports en commun.

Du fait de sa spécialisation, il peut intervenir sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, seul ou en appui d'un autre CAMSP polyvalent.

## MISSIONS

Le CAMSP DV a pour vocation la prise en charge précoce des enfants avec déficience visuelle de 0 à 6 ans. Sur le plan réglementaire, les missions des CAMSP sont définies dans le décret du 15 avril 1976 qui fixe les conditions techniques d'agrément. Celui-ci précise : « *Les centres d'action médico-sociale ont pour objet le dépistage, la cure ambulatoire et la rééducation des enfants des premier et deuxième âges qui présentent des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux, en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu naturel et avec la participation de celui-ci. Ils exercent des actions préventives spécialisées. Ces centres exercent aussi, soit au cours des consultations, soit à domicile, une guidance des familles dans les soins et l'éducation spécialisée requis par l'état de l'enfant. Le dépistage et les traitements sont effectués et la rééducation mise en œuvre, sans hospitalisation, par une équipe composée de médecins spécialisés, de rééducateurs, d'auxiliaires médicaux, de psychologues, de personnels d'éducation précoce, d'assistants sociaux et, en tant que de besoin, d'autres techniciens. Les actions préventives spécialisées sont assurées par des équipes itinérantes, uni ou pluridisciplinaires, dans les consultations spécialisées et les établissements de protection infantile ainsi que, le cas échéant, dans les établissements d'éducation préscolaire* ».

Le code de l'action sociale et des familles définit les missions des CAMSP à l'article L. 343-1 : « *Dans les centres d'action médico-sociale précoce, la prise en charge s'effectue sous forme de cure ambulatoire comportant l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire. Elle comporte une action de conseil et de soutien de la famille ou des personnes auxquelles l'enfant a été confié. Elle est assurée, s'il y a lieu, en liaison avec les institutions d'éducation préscolaires et les établissements et services mentionnés à l'article L. 2324-1* ».

Les CAMSP inscrivent leur action dans le cadre de la loi de 2002-2 et de celle du 11 février 2005 qui affirme le droit à la scolarisation des enfants en situation de handicap. Les modalités en sont diversifiées mais la scolarisation en milieu ordinaire est privilégiée. La loi prévoit de construire avec l'enfant et sa famille un parcours inclusif.

Le CAMSP DV intervient dans le respect des recommandations de bonnes pratiques diffusées par l'ANESM et l'HAS et notamment la recommandation portant sur les CAMSP à savoir : « *Le repérage, le diagnostic, l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement précoce et personnalisé des enfants en centre d'action médico-sociale précoce (Camsp)* ».

Ainsi 6 missions incombent au CAMSP DV dont une spécifique aux CAMSP spécialisés :

### DÉPISTAGE ET DIAGNOSTIC PRECOCE

Les enfants reçus au CAMSP DV sont majoritairement adressés après un dépistage réalisé en service hospitalier d'ophtalmologie ou cabinet spécialisé d'ophtalmologie pédiatrique. Le CAMSP précise alors ce diagnostic, notamment concernant les caractéristiques et le degré de la déficience visuelle, ainsi que les éventuels troubles associés. Le dispositif « Synodia » interne au CAMSP Sensoriel est impliqué en cas d'inquiétudes concernant le développement. Il fournit des prestations d'évaluation développementale et de procédure diagnostique visant l'élaboration de diagnostics différentiels (déficience intellectuelle/troubles du spectre de l'autisme/troubles psychiatriques) pour les enfants concernés. Les professionnelles du dispositif « Synodia » interviennent ensuite auprès de l'équipe et des parents pour une adaptation des interventions aux besoins repérés chez l'enfant.

### PREVENTION DU RISQUE D'AGGRAVATION DES DEFICITS

Les situations de handicap liés à la déficience visuelle sont multiples et singulières à chaque enfant, selon son âge, la pathologie d'origine, l'environnement et les troubles associés. Une des finalités de l'accompagnement précoce réside dans la prévention de « sur handicaps » risquant de survenir en cas de déficience visuelle : « blindismes » (comportements pouvant nuire à la socialisation) et décalage dans le développement de la communication, par exemple. Une attention particulière est également portée à l'environnement social et familial de l'enfant comme levier important de son développement.

### CURE AMBULATOIRE ET REEDUCATION PRECOCE

- Accompagner le développement global du jeune enfant
- Empêcher l'aggravation du handicap lié au déficit visuel en surveillant son incidence sur le développement et en donnant à l'enfant et à son entourage des outils de compensation
- Prévenir et accompagner les éventuels troubles et déficits associés de l'enfant, notamment comportementaux, cognitifs et relationnels
- Informer et accompagner les parents pour renforcer l'action des interventions en soutenant les compétences adaptatives propres à la famille
- Étayer les liens d'interaction précoces parents/jeune enfant pour soutenir le développement de l'enfant
- Accompagner le projet de vie familiale en société

### ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

L'accompagnement des parents, par les échanges et le soutien du développement de leurs compétences, fait partie intégrante de l'accompagnement global de l'enfant, dès l'annonce du diagnostic de déficience visuelle et durant le reste du suivi. Le recueil régulier des attentes des parents et la co-élaboration parents/professionnels du projet individualisé de l'enfant visent la mise en évidence des compétences existantes chez les parents et leur soutien par les professionnels. Des ateliers et des temps d'information/formation destinés aux parents sont organisés sur des thématiques liées à la déficience visuelle, ainsi qu'au handicap et à la petite enfance de manière globale. Ceci favorise l'intervention des parents et leur soutien dans le travail des professionnels impliqués. Cette dynamique renforce grandement la cohérence des interventions de chacun, assurant une cohésion rassurante pour tous grâce à un projet partagé par les adultes autour de l'enfant.

### SOUTIEN A L'ADAPTATION SOCIALE ET EDUCATIVE DE L'ENVIRONNEMENT

Les adaptations permettant la socialisation et la scolarisation des jeunes enfants déficients visuels sont très spécifiques et nécessitent la mise en œuvre de partenariats avec les lieux d'accueil non spécialisés de l'enfant. Ces adaptations doivent prendre en compte la particularité du déficit visuel du jeune enfant accompagné, mais aussi les caractéristiques de son développement et ses éventuels besoins particuliers. Ceci implique des liens étroits avec les partenaires de la petite enfance impliqués (Écoles maternelles, Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants, CAMSP, CMP, PMI, etc.) par des actions d'information, de sensibilisation / formation et des interventions directes des professionnels de l'équipe dans les lieux de vie de ces enfants.

## **FONCTION RESSOURCES « PETITE ENFANCE ET DEFICIENCE VISUELLE »**

L'équipe du CAMSP DV s'implique auprès de différents partenaires rhônalpins pour assurer des interventions ressources. Du fait de sa spécialisation, le CAMSP DV assume une fonction spécifique de Bilans conseils pour des jeunes enfants déficients visuels suivis dans des établissements médico-sociaux non spécialisés DV de la région Rhône Alpes. Les équipes demandeuses sont principalement des CAMSP polyvalents, parfois des pouponnières médicales, IME ou SESSAD. Le CAMSP DV met aussi en place des actions de formation à destination de différents partenaires.

# LES PUBLICS ACCOMPAGNES

## PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES :

Le CAMSP DV accompagne avec leurs parents, des enfants de 0 à 6 ans, aveugles ou déficients visuels avec ou sans handicap associé.

Les jeunes enfants accompagnés sont atteints d'une déficience visuelle totale (cécité) ou partielle (malvoyance) qui : les prive totalement ou partiellement de certaines stimulations et interactions avec l'entourage ; empêche l'accès à des informations importantes de leur environnement ; induit un traitement cognitif différent.

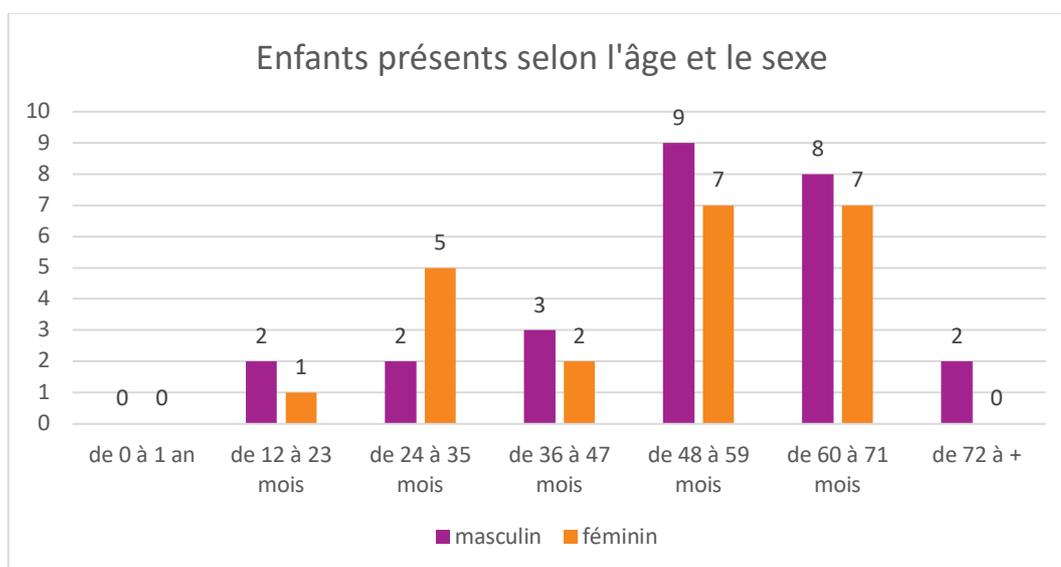
Cette déficience sensorielle est donc à l'origine d'un développement particulier. En cas d'absence d'accompagnement spécifique, le développement peut être impacté dans différents champs : capacités concernant la découverte de l'environnement, capacités de déplacement et coordination globale, communication et langage, apprentissages scolaires, intégration sociale et développement psycho-affectif. L'équipe pluridisciplinaire spécialisée du CAMSP permet un accompagnement global du jeune enfant déficient visuel, de ses parents et des autres professionnels non spécialisés en DV impliqués (établissements d'accueil de jeunes enfants, écoles maternelles, CAMSP polyvalents, etc.). La composition de l'équipe favorise une adaptation à la diversité et à la spécificité des besoins.

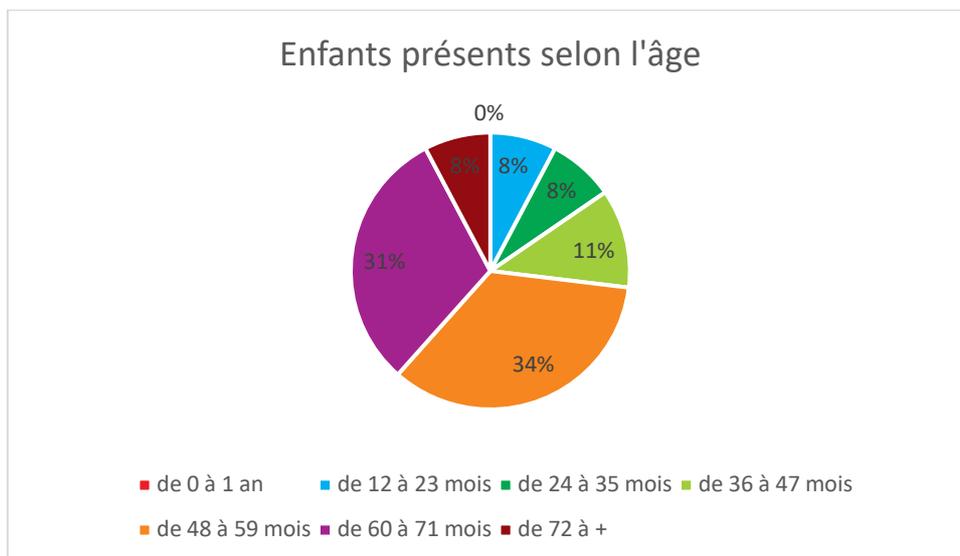
Les enfants reçus au CAMSP DV sont majoritairement adressés après un dépistage réalisé en service hospitalier d'ophtalmologie ou cabinet spécialisé d'ophtalmologie pédiatrique. Le CAMSP précise alors ce diagnostic, notamment concernant les caractéristiques et le degré de la déficience visuelle, ainsi que les éventuels troubles associés.

Vous trouverez sous forme de tableaux, la description des enfants présents selon leur situation au 31 décembre de l'année (file active moins les enfants sortis) dans le rapport harmonisé des CAMSP joint en annexe (cf. Partie C.)

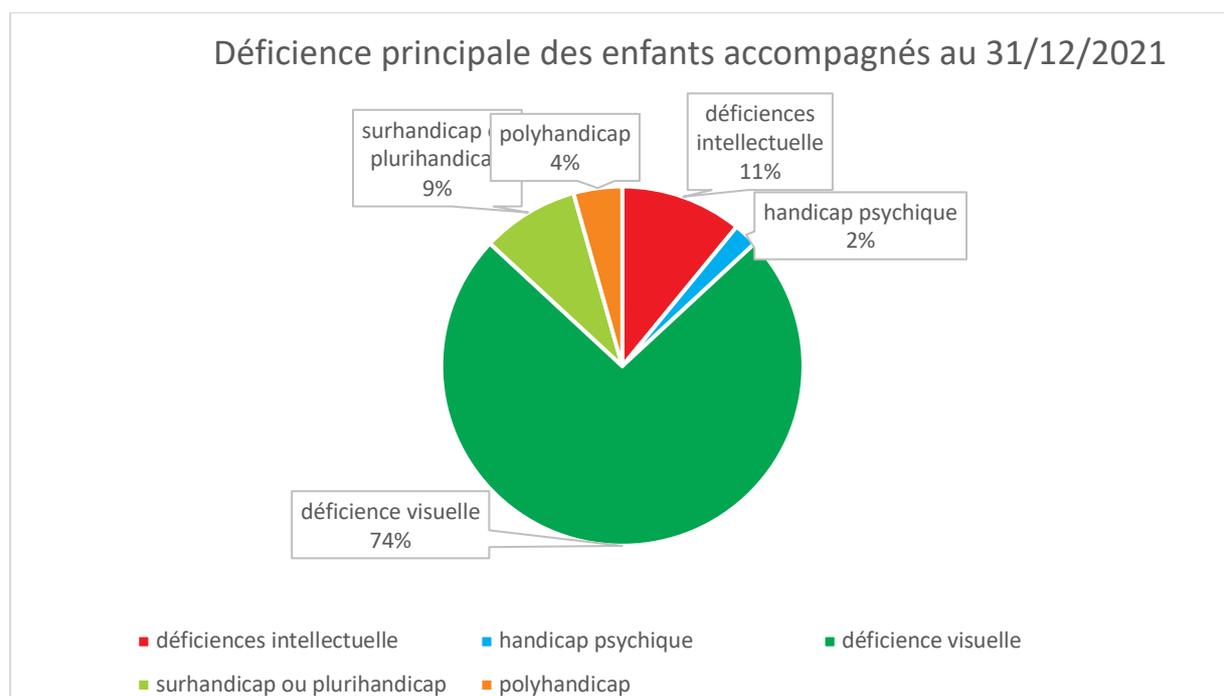
### ENFANTS PRESENTS AU 31/12/2021

Nous allons illustrer ci-dessous le profil des 48 enfants accompagnés au 31/12/2021. Nous ferons état plus loin des caractéristiques concernant la file active.



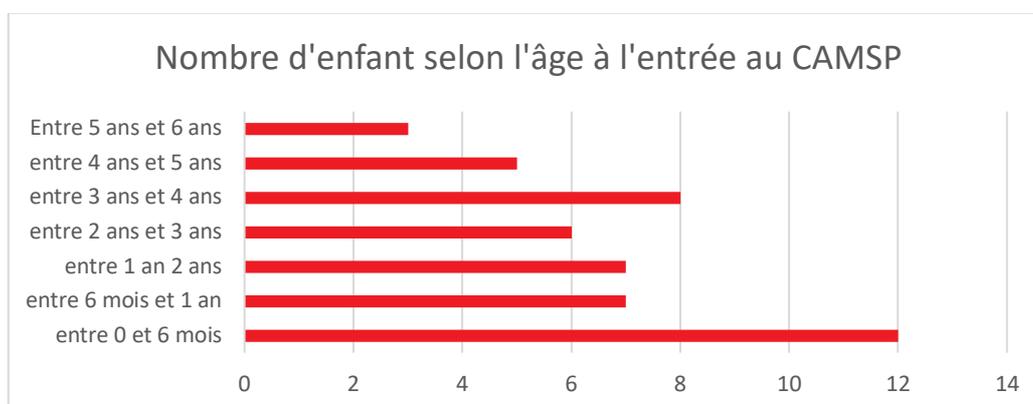


76 % des enfants présents au 31 Décembre 2021 ont plus de 3 ans. Tous sont porteurs d'une déficience visuelle à des degrés très divers allant d'une atteinte modérée à une cécité complète, avec ou sans handicap associé. Pour la majorité d'entre eux, la déficience visuelle est la déficience principale. 25 enfants sont touchés par une maladie rare et 7 relèvent du handicap rare. C'est-à-dire qu'ils cumulent en plus de la déficience visuelle, une déficience auditive ou une autre déficience grave ou une maladie chronique grave tel qu'une épilepsie sévère.



Pour les enfants accompagnés et accueillis au 31/12/2021, nous pouvons noter que 47 % des enfants ont une pathologie génétique à l'origine de leur déficience visuelle (cf. partie C. III. du rapport joint en annexe). Nous pouvons considérer les facteurs et conditions d'environnements comme déterminant dans moins de 10% des situations. Ce propos est à nuancer car les perturbations psychologiques ne sont pas toutes avérées sans pour autant être inexistantes dans les familles accompagnées. Nous accompagnons peu d'enfant prématuré (cf. partie C II.2 du rapport en annexe). Aucun enfant n'était concerné par une grande prématurité avec un terme de naissance inférieur à 28 semaines.

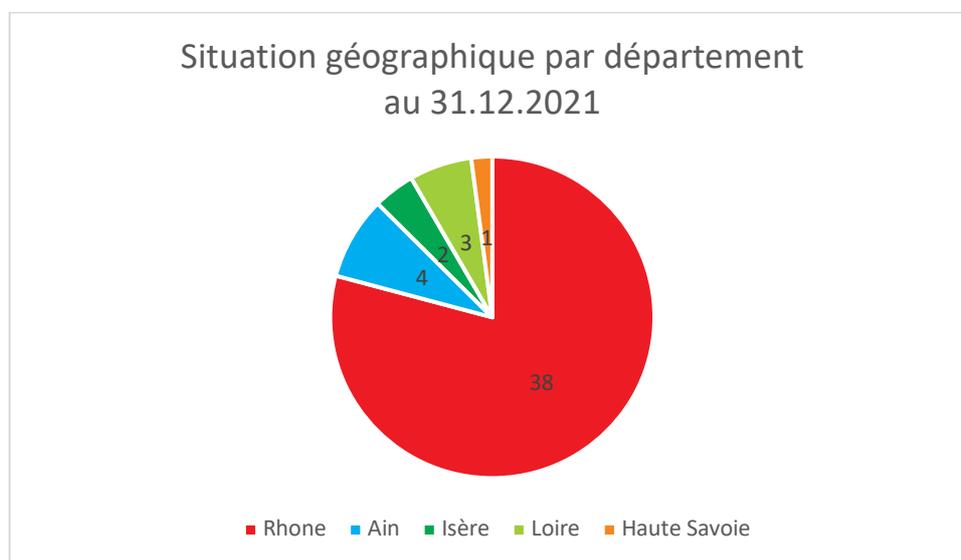
Les enfants arrivent relativement tard au CAMSP DV ainsi plus de la moitié des effectifs arrivent lorsqu'ils ont plus d'un an. Il n'est pas rare que les enfants arrivent lors de la première scolarisation soit après 3 ans. Sur la totalité de notre effectif au 31/12/2021, seulement 12 enfants sont arrivés au CAMSP entre 0 et 6 mois.



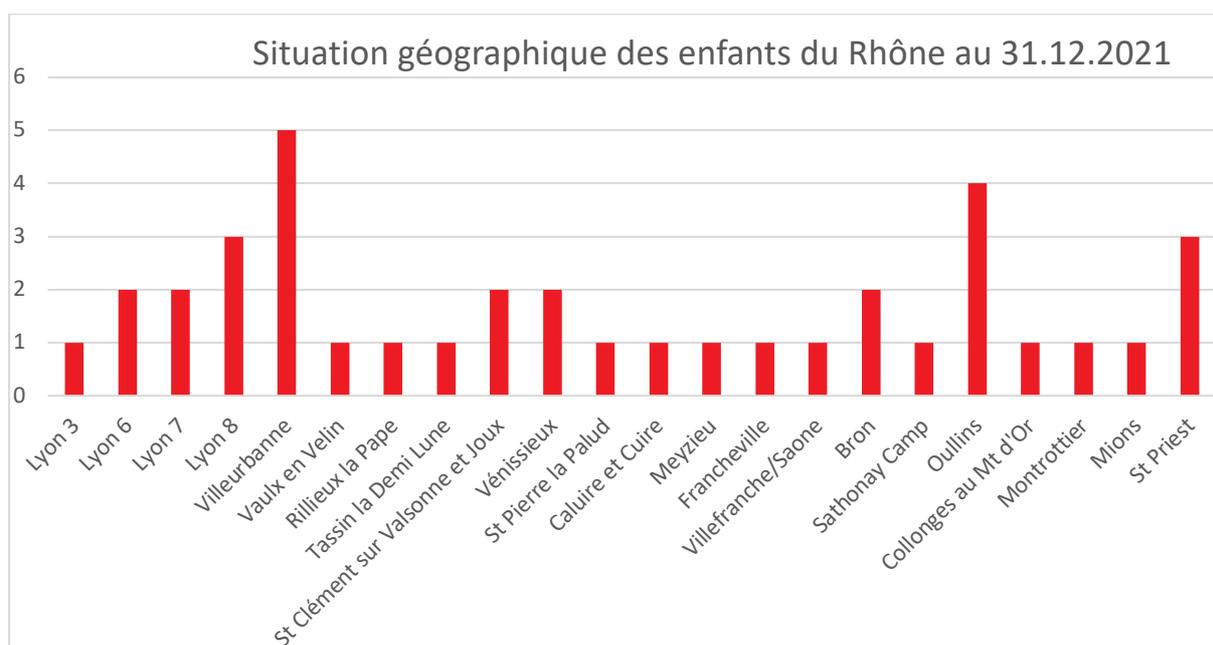
En 2021, nous avons accueilli 12 nouveaux enfants et leurs familles pour un accompagnement au CAMSP DV. Sur ces 12 enfants, 2 seulement avaient moins de 1 an. 6 enfants avaient plus de 3 ans. L'âge moyen des enfants présents au 31/12 est de 50,94 mois soit une moyenne d'un peu plus de 4 ans. Les caractéristiques d'âge de la population accueillie au CAMSP DA sont très différentes.

### SITUATION GEOGRAPHIQUE

De par notre agrément Rhône-Alpes, nous accompagnons des enfants de départements différents. Nous effectuons souvent un premier accompagnement dans l'attente d'un accueil dans le département d'origine où les services requièrent une notification de la MDPH.



79 % des enfants viennent du Rhône. Le département étant étendu, 35 % des enfants accompagnés sont concernés par des trajets de plus de 30 minutes entre leur domicile et le CAMSP, cela ne concerne donc pas uniquement les enfants venant des autres départements.



## DROITS DES FAMILLES EN MATIERE DE PRESTATIONS SOCIALES

L'assistante sociale en lien avec le médecin et l'équipe accompagne les familles à l'ouverture des dossiers MDPH. Ainsi 93,8% des familles ont un dossier MDPH ouvert ; le pourcentage restant résulte d'un choix des familles. Il serait intéressant de voir quelle est la proportion de famille bénéficiant de l'Allocation Journalière de Présence Parentale et quelles familles, d'un point de vue financier, peuvent faire ce choix pour accompagner leur enfant au CAMSP.

## EVOLUTION DE LA POPULATION

Nous sommes confrontés à une demande de plus en plus importante de parents qui ne peuvent pas venir au CAMSP de manière régulière. Les enfants étant plus grands, peu de parents sont en congé parental ; la plupart travaillent à temps plein et ne peuvent ou ne souhaitent pas dégager du temps hebdomadaire pour les séances au CAMSP. Plusieurs familles font état de leur difficulté à se déplacer au CAMSP car les deux parents travaillent. Les familles monoparentales sont également très empêchées.

Il semble que cette évolution se soit accélérée à la suite de la crise sanitaire de 2020. Si les familles ont semblé plutôt prêtes et demandeuses de revenir au CAMSP après le confinement de 2020, sur le long terme la tendance ne se confirme pas nécessairement.

L'année 2021 est marquée par un absentéisme très fort que l'on peut mettre en lien direct avec la crise covid-19. De très nombreuses séances ont été annulées pour cause de maladie des enfants, des parents et des protocoles sanitaires en vigueur.

Le fait que les enfants accompagnés ont pour une majorité plus de 3 ans influe beaucoup sur la demande et les attentes des parents. Nous constatons une difficulté majeure à pouvoir accompagner les enfants sur l'année des 3 ans et l'entrée en petite section de maternelle. Nous nous interrogeons sur la manière d'accompagner au mieux ces enfants et ces familles notamment à ce moment charnière dans le parcours de l'enfant au CAMSP. Souvent, les parents semblent rassurés, car leur enfant a pu entrer à l'école et la nécessité d'intervenir en prévention n'est pas toujours perçue. Les familles sont également très réticentes à faire manquer l'école à leur enfant. Nous voyons des profils d'enfants accompagnés de manière moins soutenue, revenir avec une demande forte d'accompagnement lors de la grande section de Maternelle quand l'entrée dans les apprentissages plus formels mettent à jour les difficultés en graphisme, activités fines sur tables notamment.

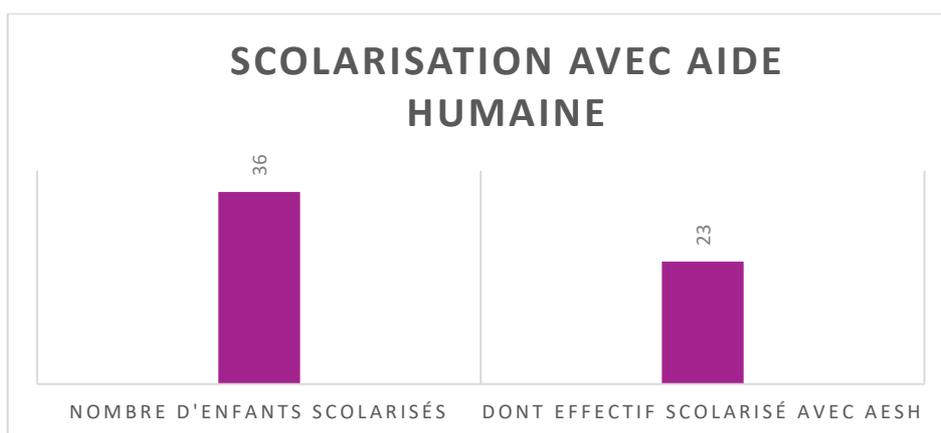
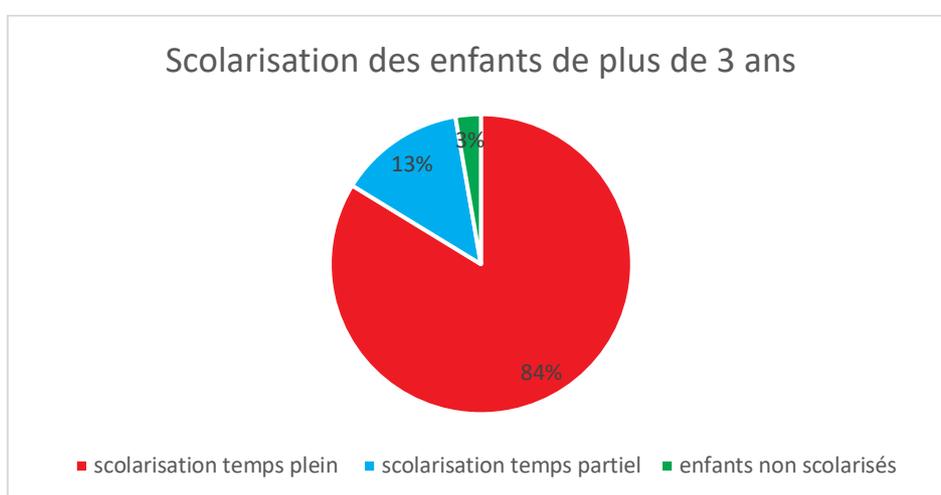
Par ailleurs, du fait de l'éloignement géographique, du temps nécessaire pour venir au CAMSP, de nombreuses familles sont demandeuses d'un accompagnement en proximité. Le développement du réseau d'orthoptistes libérales permet aujourd'hui de pouvoir répondre pour certains besoins.

Grâce à la structuration et pérennisation de notre fonctionnement avec le médecin et l'orthoptiste, nous avons pu communiquer et développer une offre de bilan conseil plus importantes. Cela met en lumière et fait émerger un besoin d'accompagnement des CAMSP polyvalents auprès d'enfants avec des troubles visuels mais pour lesquels ce n'est pas l'atteinte première.

## SCOLARITE

L'âge moyen des enfants accompagnés est de plus de 3 ans ce qui explique le besoin accru de soutien à l'inclusion et à la scolarisation. Les enfants arrivent relativement « grands » au CAMSP DV. Il n'est pas rare qu'ils arrivent lors de la première scolarisation soit après 3 ans.

En 2021, seulement un enfant de plus de 3 ans n'est pas scolarisé. Deux enfants sont scolarisés à temps très partiels avec pour l'un, l'attente d'une place en Institut d'Education Sensoriel. La majorité des enfants est donc scolarisée dans leur école de secteur en Maternelle. (Cf. partie C.III du rapport en annexe)



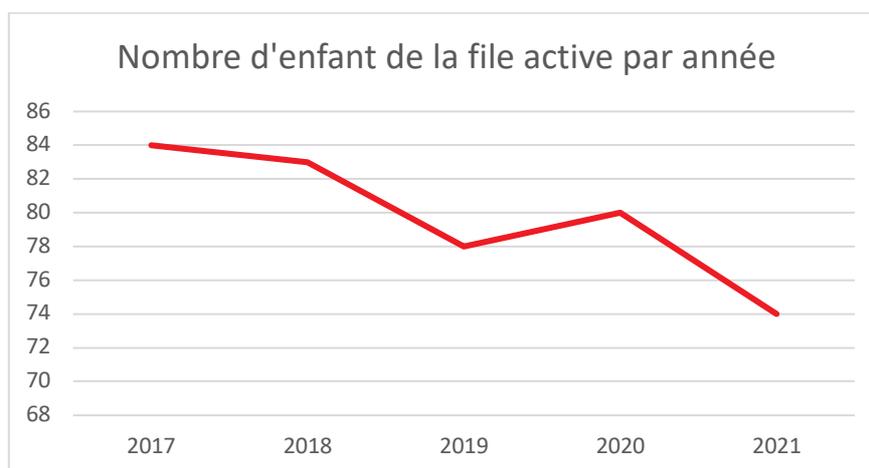
L'évaluation des situations de scolarisation des enfants fait apparaître un besoin important concernant le soutien pédagogique scolaire spécifique à la déficience visuelle. Il s'agit de soutenir les équipes enseignantes des écoles où sont accueillis les jeunes enfants du CAMSP par des interventions spécifiques relevant des compétences d'enseignants spécialisés pour déficients visuels.

L'équipe intervient dans les écoles entre 1 et 2 fois par an afin de pouvoir observer l'enfant dans son milieu scolaire et adapter la réponse des accompagnements mais surtout afin de donner des préconisations concernant l'installation en classe et les besoins d'adaptation des supports.

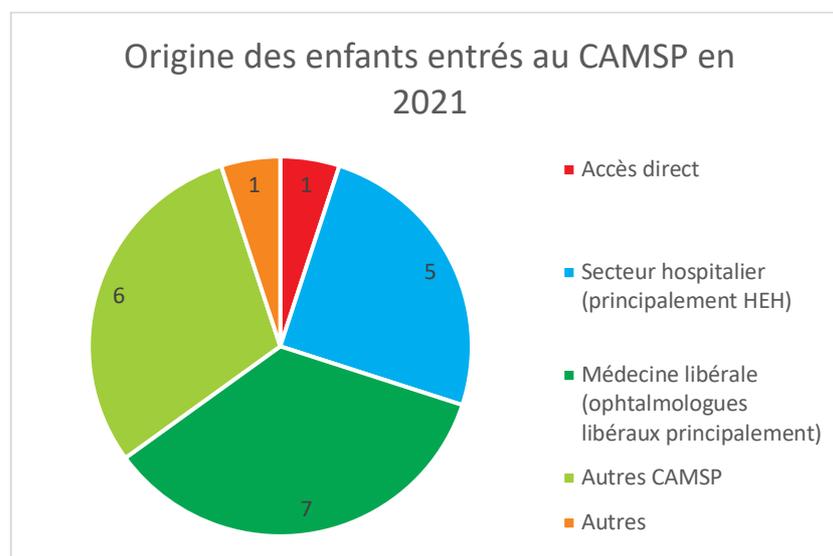
Pour les enfants de moins de 3 ans (cf. partie CIII.4 du rapport en annexe), le mode de garde principal est l'établissement d'accueil du jeune enfant. Les psychomotriciennes interviennent en soutien des équipes des EAJE.

## FILE ACTIVE- INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT

Sur l'année 2021, notre file active est en baisse avec 74 enfants accompagnés pour 80 en 2020.



## PROCEDURE D'ACCUEIL



25 % des enfants sont adressés par le secteur hospitalier et 35% par les ophtalmologues libéraux. Ainsi concernant les enfants accompagnés en suivi régulier au CAMSP l'origine est essentiellement par les médecins ophtalmologues.

Les enfants sont donc vus en premier lieu à l'extérieur du CAMSP. Nous constatons un changement dans l'adressage cette dernière année. En effet, nous étions confrontés à la difficulté de récolter les données médicales avec des médecins qui ne transmettaient pas leurs comptes-rendus ophtalmologiques. Un délai très long entre le premier contact téléphonique de la famille et l'envoi du dossier médical était présent, ce qui retardait considérablement la mise en œuvre du 1er RDV.

Quand les médecins ne nous adressent pas les patients directement, nous sommes encore confrontés à une difficulté à récolter les données médicales nécessaires à l'accueil, certains parents mettent plusieurs semaines à envoyer les documents ce qui retarde la mise en œuvre du suivi. Cependant avec la présence bien établie du médecin au CAMSP, cette difficulté tend à se réduire considérablement. Aujourd'hui nous constatons que de plus en plus de médecins nous adressent leurs comptes-rendus directement.

La difficulté s'est déplacée avec un délai entre l'adressage d'un compte-rendu par les médecins et l'appel des familles qui est parfois long. Maintenant que la situation à l'hôpital HEH s'est stabilisée, que les médecins nous adressent plus les comptes rendus, nous allons essayer de communiquer aux médecins sur l'importance que les familles nous contactent rapidement. Il semblerait que les modalités d'accompagnement par le CAMSP ne soient pas bien repérées par les médecins malgré la communication avec envoi de courrier et plaquette du CAMSP auprès d'un grand nombre de médecins cette année 2021.

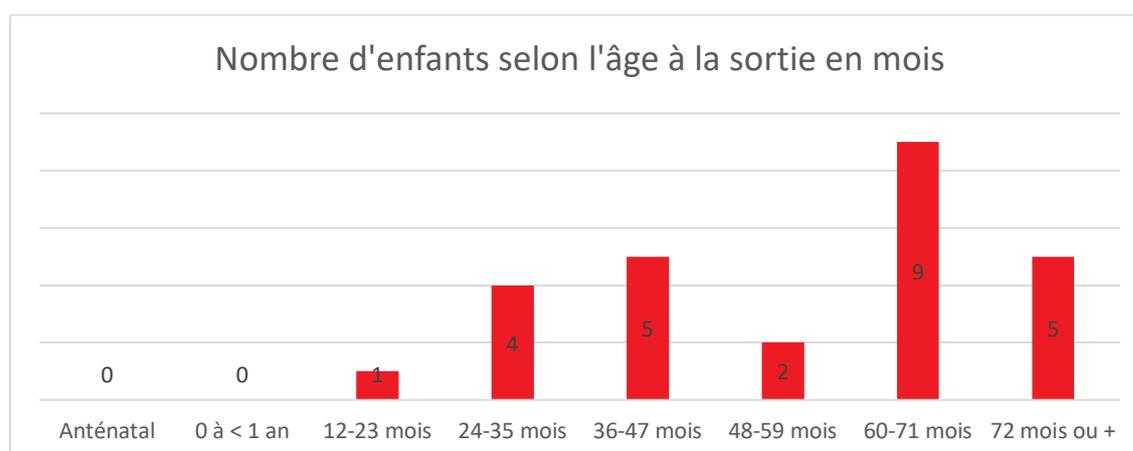
Le délai d'attente entre la demande de la famille pour un accueil au CAMSP et une première date de consultation conjointe est proposée aux familles dans un délai moyen de **35,64 jours**.

Une fois les entretiens d'accueil administratifs et sociaux réalisés, les enfants et leurs familles peuvent être accueillis dans les 15 jours dans un groupe pour les moins de 3 ans ou en bilan pour les plus de 3 ans.

## CARACTERISTIQUES DES ENFANTS SORTANTS ET FLUIDITE DES PARCOURS

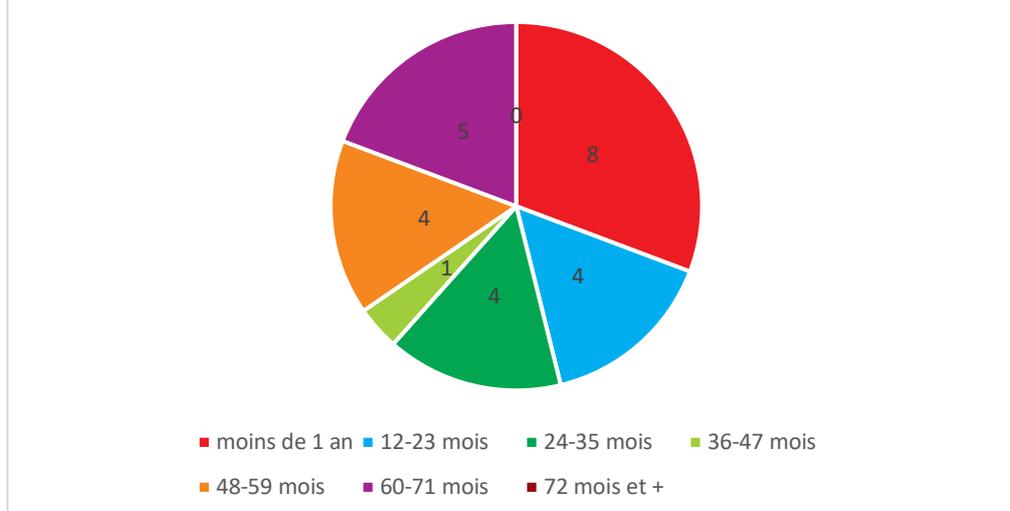
Nous pouvons trouver les caractéristiques des enfants sortants en partie E du rapport harmonisé en annexe.

La plupart des enfants accompagnés par l'équipe du CAMSP DV restent au CAMSP jusqu'à la fin de la grande section de maternelle. Il arrive néanmoins que des enfants originaires de départements hors Rhône soient réorientés avant 6 ans vers un S3AS ou SAFEP, selon le souhait des parents et avec une concertation parents/CAMSP DV/Service concerné. Les réorientations avant 6 ans sont dictées soit par la recherche d'un accueil en établissement médico-social mieux adapté à des déficits importants associés à la déficience visuelle, soit par la préférence de familles habitant hors Rhône de se tourner vers un service de proximité (SAFEP-S3AS) avant les 6 ans de l'enfant. Selon les années, nous avons plus ou moins d'enfants hors Rhône. Cela varie en fonction de la demande des parents et de la capacité d'accueil des services. Nous continuons à accompagner des enfants de la Loire, de l'Isère et de l'Ain car pour certains, Lyon n'est pas plus loin que la ville de référence de leur département.



Sur les 26 enfants sortis dans l'année, tous ont bénéficié de bilans pluridisciplinaires. 19 enfants sont sortis après un suivi thérapeutique. Un enfant a été réorienté. 6 enfants ont été vus en suivi ressource c'est-à-dire de manière ponctuelle lors d'un bilan conseil ce qui explique des durées d'accompagnement très courtes pour quelques enfants.

## Durée d'accompagnement pour les enfants sortis en 2021



La durée d'accompagnement varie selon l'âge auquel les enfants arrivent au CAMSP. Les sorties peuvent être variables d'une année sur l'autre en fonction de l'âge des enfants et du choix de suivi de proximité des parents.

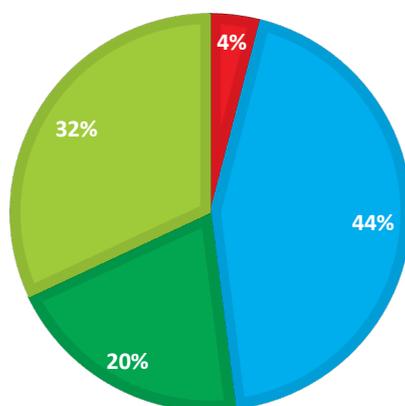
Nous ne sommes que très peu confrontés à des problématiques de places à la sortie. En effet, il existe dans la région plusieurs structures bien fléchées pour l'accompagnement des enfants déficients visuels. La majorité des enfants poursuivent leur parcours en milieu ordinaire avec accompagnement du S3AS 69. Les enfants hors Rhône rejoignent les services de leur département : S3AS 42, SIAAM 01 ou S3AS 38.

Quelques enfants ont des besoins plus conséquents d'accompagnement et ne peuvent poursuivre leur parcours dans une scolarité en école de secteur. L'institut d'éducation sensorielle Les Primevères permet également une orientation aisée pour les enfants déficients visuels avec troubles associés (retard global de développement, troubles du spectre de l'autisme)

Nous avons 4 enfants en attente de place l'an dernier dans des structures type IME qui ont tous pu d'être accueillis en 2021 ainsi nous n'avons pas eu de rupture d'accompagnement.

## PARCOURS DES ENFANTS À LA SORTIE DU CAMSP DV

■ sans nécessité de suivi      ■ Service médico-social (SIAAM, SAAAS)  
■ Etablissements medico-social (IME IES...)      ■ CAMSP polyvalent



Les 32 % d'enfants sortants vers des CAMSP correspondent en partie aux enfants accompagnés par un CAMSP polyvalent et pour lesquels nous sommes intervenus en ressource concernant la déficience visuelle ou une réorientation précoce.

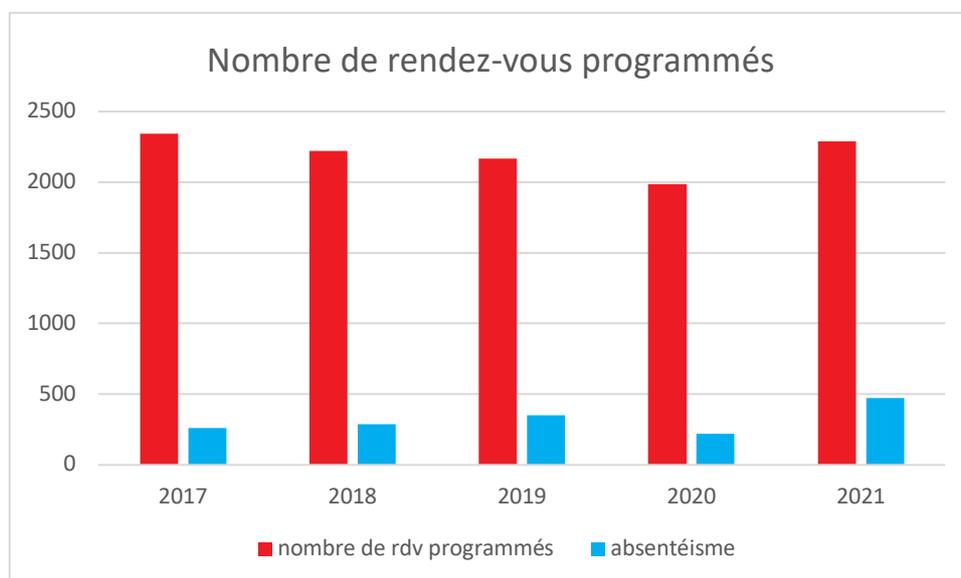
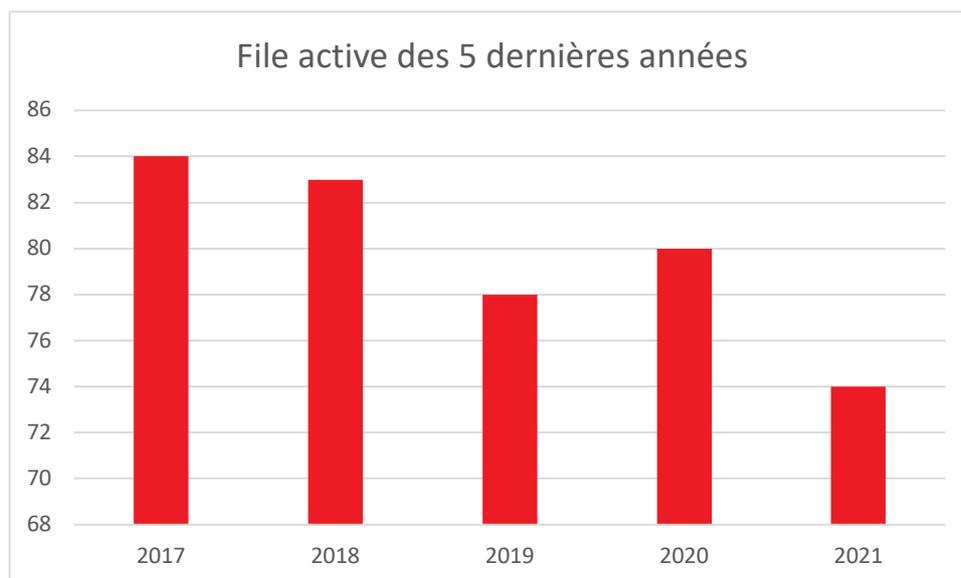
Un enfant est sorti du cadre de la basse vision sans nécessiter de suivi. Il n'y a donc pas eu ni adressage, ni mise en place de suivi libéral.

Concernant la scolarité inclusive, nous constatons que les familles font beaucoup moins le choix d'orientation vers la cité scolaire René Pellet, établissement de l'éducation nationale spécialisé dans l'accueil d'enfant DV. Les parents choisissent de plus en plus l'école de secteur. Pour le Rhône et pour les enfants ayant la capacité de poursuivre une scolarité éducation nationale, toutes les familles ont choisi l'école de secteur en 2021 avec accompagnement du S3AS.

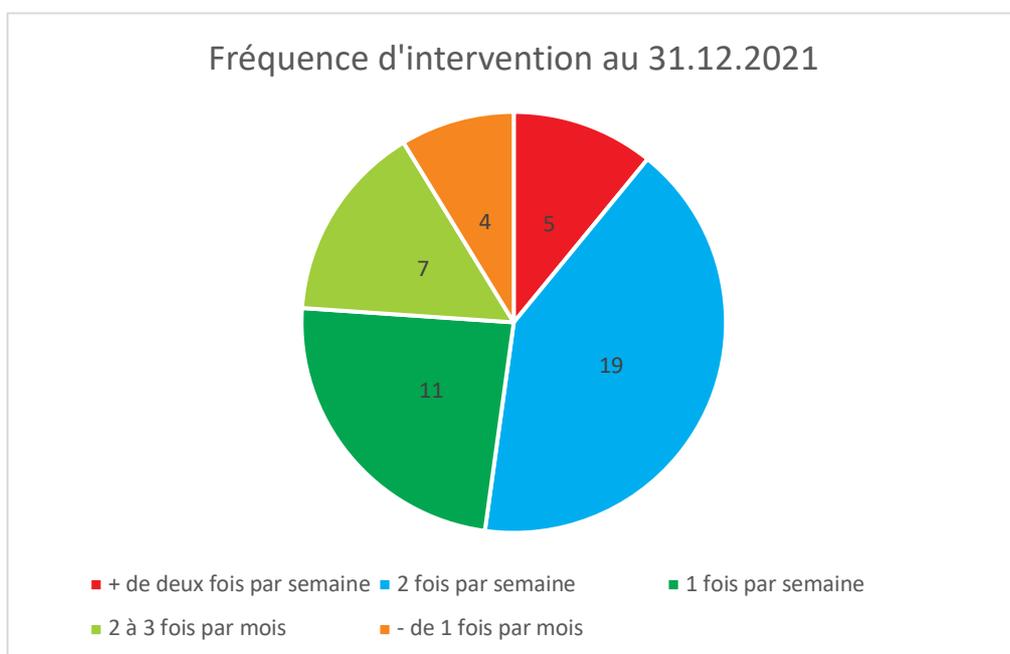
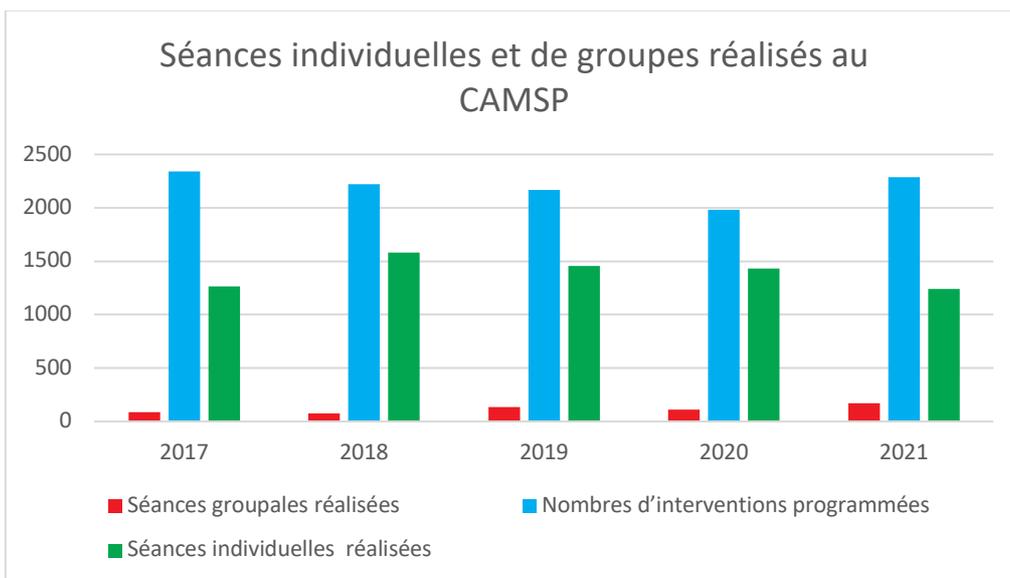
# L'ACTIVITE

## DONNEES CHIFFRES USAGERS

Les enfants accompagnés au 31/12/2021 bénéficient d'interventions modulées en fonction des besoins des enfants et des attentes des familles. (Cf. Partie B.I du rapport harmonisé en annexe).



Nous pouvons noter que le nombre de rendez-vous programmés est en hausse malgré la baisse de la file active. Le nombre moyen de rendez-vous par enfant a donc augmenté, à mettre en lien avec les effectifs des professionnels quasiment au complet cette année et la mise en place de dispositif de groupes. Par contre le taux d'absentéisme est passé de 11 à 21 %.

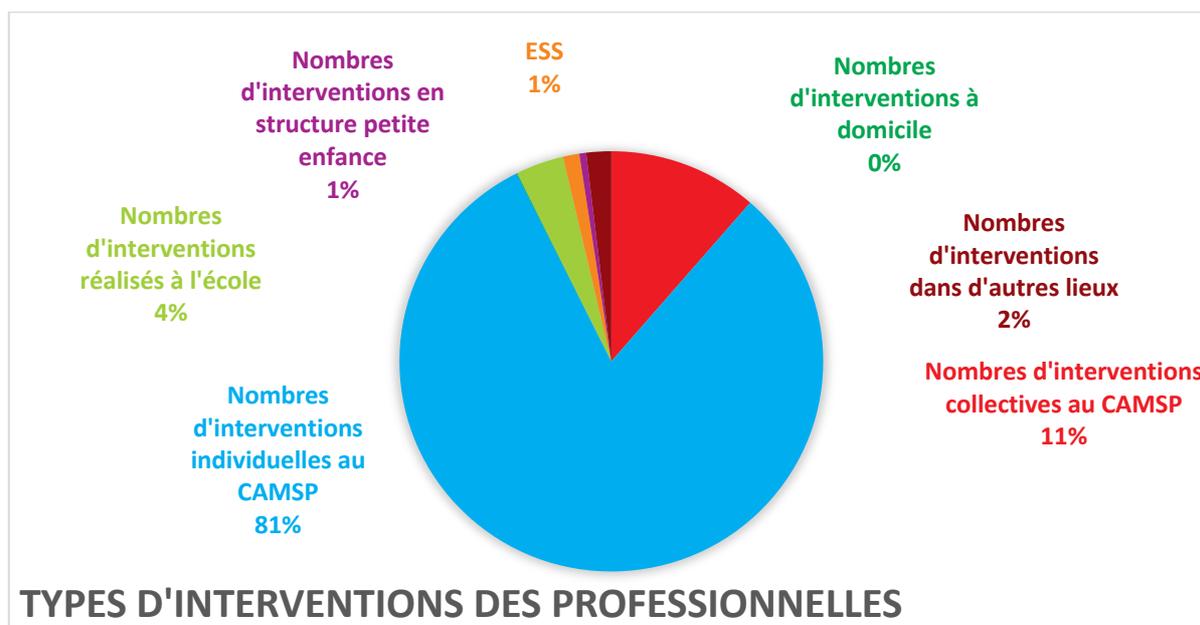


La majorité des enfants bénéficient à minima d'une séance par semaine. Pour les enfants bénéficiant d'intervention moins de une fois par mois, cela est à mettre en lien avec des besoins moins importants et un suivi que l'on pourrait qualifier de veille.

## DONNEES CHIFFRES PROFESSIONNELS

Le nombre et le type d'intervention des professionnelles sont détaillés dans la partie B II et BIII du rapport harmonisé des CAMSP en annexe.

La majorité des interventions sont réalisés au CAMSP en lien avec l'agrément et les modalités de fonctionnement des CAMSP.



Les professionnelles consacrent également une partie de l'activité en direction des partenaires. (Cf. partie B III du rapport en annexe) sur les interventions consacrées à la prévention, la concertation interne et externe et la formation.

## LES ACTIVITES RECURRENTES

### MISSION DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES DEFICITS OU DES TROUBLES

Le CAMSP précise le diagnostic de basse vision réalisé à l'extérieur, notamment concernant les caractéristiques et le degré de la déficience visuelle, ainsi que les éventuels troubles associés.

Quel que soit l'âge de l'enfant, l'annonce du diagnostic de déficience visuelle laisse souvent les parents très inquiets. Ils expriment leur difficulté à comprendre ce qui est le mieux adapté pour leur enfant déficient visuel : « Comment perçoit-il le monde ? Peut-il me voir lorsque je lui tends les bras ? Quel environnement tactile et sonore mettre en place à la maison ? ». Il est donc important de faciliter les échanges au moment de cette annonce délicate : échanges entre professionnels et parents, entre professionnels spécialisés en déficience visuelle et professionnels libéraux accompagnant l'enfant ou avec les autres structures dédiées à l'accueil du tout petit (autres CAMSP, CMPP...).

En effet, entre le moment de l'annonce diagnostic, faite à l'extérieur, et l'arrivée au CAMSP, le temps écoulé permet aux parents de pouvoir formuler leurs premiers questionnements. Dans ce contexte, la première consultation neuro-pédiatrique et orthoptique constitue un point d'ancrage important pour les familles dans leur parcours au CAMSP. L'équipe pluridisciplinaire, sous la responsabilité de l'équipe de direction, intervient ensuite tout au long du suivi pour préciser les caractéristiques et l'impact fonctionnel de l'atteinte visuelle. Le rôle du CAMSP consiste à expliquer la vision fonctionnelle. Le CAMSP va permettre de faire émerger les questions ; d'apporter des éléments de compréhension ; va laisser le temps à ce que ces questions puissent advenir.

La compétence spécifique du médecin neuro-pédiatre permet un suivi complet et global des enfants du CAMSP et un dépistage précoce d'éventuels troubles associés.

Les orthoptistes ont vu leurs compétences s'étendre depuis le décret du n° 2016-1670 du 5 Décembre 2016. Elles ont une place centrale au sein du CAMSP concernant le diagnostic orthoptique. L'orthoptiste évalue les compétences visuelles des enfants notamment lors de consultations conjointe neuro-pédiatrique/orthoptique. Ce rendez-vous consiste en un bilan orthoptique approfondi et ce, au moins une fois par an. Les enfants de moins de 2 ans sont vus à intervalles plus réguliers en fonction de leurs besoins et de leur

évolution. Cette modalité d'accompagnement a fait l'objet de nombreux retours positifs des familles et nous maintenons ainsi cette prestation.

Cela permet de répondre aux questionnements des parents autour des répercussions fonctionnelles de la déficience visuelle de leur enfant. Questions restées souvent sans réponse lors des consultations extérieures. Nous sommes cependant très vigilants à ce que les enfants aient un suivi régulier avec un médecin ophtalmologue à l'extérieur du CAMSP.

L'orthoptiste intervient également lors de séances d'autres professionnelles afin d'observer l'enfant en contexte et de préciser ainsi sa vision fonctionnelle.

Le médecin neuropédiatre propose une évaluation de l'enfant dans sa globalité et permet ainsi de ne pas négliger certains aspects de son développement. Nous pouvons aujourd'hui accompagner l'enfant de manière plus juste entre ce qui relève de la basse vision et les éventuels troubles associés. Les échanges d'observations des professionnelles et l'élaboration des projets des enfants sont plus complets. En cas d'inquiétude concernant le développement pour un enfant, la priorité est d'abord d'échanger avec les parents pour s'appuyer sur leurs propres observations. Nous proposons alors des bilans complémentaires.

L'articulation entre le médecin neuropédiatre et le pédopsychiatre du dispositif Synodia trouve toute sa pertinence et permet d'orienter les familles de manière précise et articulée.

Si un projet d'évaluation est partagé avec les parents, le médecin neuropédiatre et l'équipe peuvent solliciter le dispositif pour engager un processus diagnostique. Cette tâche complexe nécessite des compétences « sur spécialisées » pour des situations relevant le plus souvent de handicap rare. Les interventions de Synodia (évaluation, diagnostic et adaptation de l'accompagnement de jeunes enfants déficients sensoriels avec troubles du développement et particulièrement Troubles du Spectre de l'Autisme) sont mises en place pour assurer l'amélioration de l'accompagnement d'enfants déjà suivis par le CAMSP pour déficients auditifs ou par le CAMSP pour déficients visuels. L'équipe du dispositif Synodia mis en place au CAMSP Sensoriels a acquis une connaissance et spécialisation dans ce domaine très spécifique, ce qui nous permet d'accompagner ces enfants. Par ailleurs, en dehors de l'équipe Synodia, les professionnels de l'équipe effectuent des formations spécifiques afin d'augmenter leurs compétences dans ce domaine. Le CAMSP consolide ainsi une expertise de niveau 3, puisque ces diagnostics complexes peuvent être réalisés en interne.

Les équipes étant de plus en plus formées, les demandes sont plus spécialisées et le dispositif peut être moins sollicité. Aussi nous avons réfléchi à pouvoir étoffer leurs missions et solliciter leurs compétences diagnostiques pour répondre aux besoins spécifiques des enfants du CAMSP. Nous commençons ainsi à faire appel à cette équipe pour tout diagnostic différentiel concernant un trouble du neuro-développement même si leur spécialisation reste le diagnostic différentiel entre déficiences sensorielles et troubles du spectre de l'autisme. En outre l'équipe travaille en collaboration active avec la psychologue du dispositif pour mettre en œuvre des évaluations et des outils de communication adaptée.

La mission de dépistage et de diagnostic précoce est portée par toute l'équipe pluridisciplinaire et nous cherchons toujours à faire monter en compétences les professionnelles de l'équipe. Cette mission s'appuie cependant tout particulièrement sur les compétences du neuropédiatre, du pédopsychiatre, des psychologues du CAMSP et du dispositif Synodia qui ont développé une expertise surspécialisée en déficiences sensorielles et troubles du neuro-développement.

Le dispositif a ainsi accompagné et mené des évaluations pour 3 situations d'enfants du CAMSP DV dans une recherche de diagnostic différentiel dans le cadre d'un TND.

## MISSION D'ÉVALUATION ET BILAN

Une des missions des CAMSP consiste en la prévention ou réduction de l'aggravation des handicaps par une prise en charge globale du développement de l'enfant.

Les situations de handicap liés à la déficience visuelle sont multiples et singulières à chaque enfant, selon son âge, la pathologie d'origine, l'environnement et les troubles associés. Une des finalités de l'accompagnement précoce réside dans la prévention de « sur handicaps » risquant de survenir en cas de déficience visuelle : « blindismes » (comportements pouvant nuire à la socialisation) et décalage dans le développement de la communication, par exemple. Une attention particulière est également portée à l'environnement social et familial de l'enfant comme levier important de son développement.

Il est nécessaire de s'appuyer sur les évaluations, observations, bilans des professionnelles de l'équipe pour mener à bien les accompagnements adaptés aux besoins de chaque enfant. Pour ce faire, nous nous appuyons

sur des tests et échelles disponibles au CAMSP ou chez nos partenaires proches. Nous avons de plus en plus de professionnelles formées ce qui nous offre une palette d'évaluation possible afin d'objectiver le développement des enfants et d'orienter les accompagnements. Ainsi nous avons une éducatrice formée au Comvoor et à la Vineland. Une psychomotricienne utilise les échelles de Brunet-Lézine et le Vainre-Douret. Une psychologue est formée spécifiquement à l'Ados-2 ; Pep-3 ; Wisc V ; Comvoor ainsi qu'une sensibilisation au profil sensoriel de Dunn et à la Vineland. Une autre psychologue est formée aux échelles des Thérapies Cognitives et Comportementales, les échelles de Whesler, le bilan neuropsychologique Nepsy; les tests projectifs tels que le « dessin du bonhomme », la « patte noire », le test « D10 » ... Ces ressources permettent de s'adapter à chaque besoin et profil spécifique.

**En 2021**, nous avons formé une des psychologues à la **BRIEF-P** et acquis cet outil.

Nous nous appuyons également sur l'outil « Developmental Journal for Babies and Young Children with Visual Impairment (DJVI) for Professional Use ». Ce journal développemental, non traduit en français, est spécifique pour les jeunes enfants déficients visuels et donne des points de repère concernant le développement de l'enfant déficient visuel. Le travail avec le réseau « TSA et déficiences sensorielles » contribue grandement à l'évaluation fine des situations et à la montée en compétence des équipes. Nous continuons notre partenariat et favorisons l'implication des professionnels dans les travaux menés par ce réseau et par le laboratoire DIPHE de l'université Lyon 2.

Nous continuons également à travailler en équipe pluridisciplinaire sur nos grilles de projets individualisés de l'enfant afin d'être le plus précis possible concernant les observations et constats faits. L'équipe réalise ainsi des observations pluridisciplinaires tout au long du parcours de l'enfant notamment pour les observations d'entrée, de sortie, en préalable à la révision du Projet Individuel d'Accompagnement pour repérage de l'évolution de l'enfant, à la demande de l'équipe ou des parents suite à de nouveaux questionnements concernant l'enfant

## MISSION DE TRAITEMENT ET DE SOINS

Sur la totalité des interventions programmées au CAMSP, une grande partie réside en des séances individuelles par un ou plusieurs professionnels en fonction des besoins de l'enfant. Nous avons également depuis quelques années développé l'accompagnement en groupe.

### SEANCES INDIVIDUELLES :

- **Interventions orthoptiques** auprès des enfants malvoyants pour mise en œuvre des compétences visuelles lors de toute sollicitation, soutien des prérequis visuels de bas niveau (orientation du regard, fixation, saccades, exploration visuelle, etc.), soutien du développement de stratégies visuelles de haut niveau (analyse visuelle, mises en place de stratégies adaptées, etc.) et de la communication visuelle.
- **Interventions psychomotrices** auprès des enfants malvoyants et aveugles pour soutenir les étapes du développement psychomoteur en sollicitant l'enfant et en impliquant ses parents, pour observer et repérer les particularités ou difficultés psychomotrices spécifiques à la déficience visuelle (ajustements tonico-posturaux, déplacements sécurisés, recueil et traitement des informations pluri-sensorielles), pour prévenir l'apparition ou l'aggravation de troubles consécutifs à la déficience visuelle, pour apporter les adaptations nécessaires à la déficience visuelle tels les outils de compensation pour les déplacements (pré-canne et canne).
- **Interventions éducatives** auprès des enfants malvoyants et aveugles pour soutenir le développement global permettant une compensation progressive de la déficience visuelle par l'enfant avec des propositions d'activités ludiques impliquant la motricité globale et fine, les capacités d'attention et de conceptualisation, l'adaptation des comportements et interactions, le développement de l'indépendance et de l'autonomie de l'enfant.

De janvier à juin 2021, les deux éducatrices ont accompagné 17 enfants en prise en charge individuelle et 7 enfants de septembre à décembre. Les objectifs des prises en charge varient en fonction des besoins des enfants autour de :

- La communication

- Le langage
  - Les compétences scolaires
  - Le pré braille
  - La régulation émotionnelle
  - Le comportement,
  - La motricité fine
  - Les fonctions exécutives
  - Les premières expérimentations
- **Interventions psychologiques** en séances individuelles auprès d'enfants présentant des troubles comportementaux (agitation, troubles du sommeil ou de l'alimentation, troubles anxieux), avec possibilité de présence des parents. Interventions auprès des parents afin de soutenir la parentalité.

## SEANCES DE GROUPE :

L'équipe propose des groupes d'accompagnement répondant aux besoins des enfants et des familles. Cette modalité permet une grande richesse d'accompagnement tant dans le regard pluridisciplinaire qu'au niveau des interactions entre les enfants et le soutien qui peut ainsi être proposé. Les groupes d'enfants permettent aussi aux parents de se rencontrer dans des échanges informels soutenant. Les parents ont pu nous faire des retours très positifs sur le fait de se retrouver entre pairs chaque semaine pendant que les enfants sont en groupe.

- **Les groupes d'accueil**

Pour les enfants de 0 à 18 mois environ puis pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Ces groupes permettent de proposer un accompagnement très rapide aux familles qui arrivent au CAMSP, dans les 15 jours suivant l'entretien d'admission. Ces groupes d'accueil sont ouverts avec un effectif fluctuant en fonction de l'évolution des enfants, et des arrivées. Nous avons pu cette année proposer ces groupes avec l'intervention d'une orthoptiste ce qui n'avait pu se faire jusqu'alors pour des contraintes de ressources humaines. La présence de l'orthoptiste est d'une grande plus-value dans les premiers soutiens aux parents concernant la basse vision de leur enfant.

Depuis septembre, le groupe Bulles d'éveil concerne 4 enfants qui participent régulièrement. Le groupe Jakadi concerne 5 enfants, 2 participent régulièrement. Les trois autres enfants ont un suivi individuel en psychomotricité. 1 enfant est suivi ponctuellement par la psychologue.

- **Groupe parents-enfants « Bulles d'éveil »**

Coanimé par une psychomotricienne, une psychologue et une orthoptiste. Ce groupe est proposé aux parents (ou familles élargies selon le souhait des parents) et à leur(s) enfant(s) de 0 à 18 mois. L'âge de sortie du groupe peut varier en fonctionnement du développement. Il est proposé le vendredi matin, tous les quinze jours de 9h30 à 11h00.

Il a une double fonction :

Groupe d'accueil et de soutien de la parentalité :

Les objectifs sont de : Rompre les sentiments d'isolement qui peut apparaître du fait de la présence du handicap chez l'enfant ; Développer ou restaurer le sentiment de compétences parentales ; Offrir un espace d'attention à soi.

Les moyens mis en œuvre : Temps d'échange entre participant en début de séance ; Exercices de lâcher prise, relaxation rapide ; Transmission de connaissances sur les particularités du développement à travers les thèmes et activités abordées dans les séances. Remise éventuelle de fiches ressources permettant aux parents de reproduire les activités à la maison pour stimuler l'éveil du corps, des sens et de l'esprit. Échanges en situation sur les besoins spécifiques de leur enfant. Partager l'expérience et la connaissance du développement de leur enfant.

Groupe d'accueil et de soutien du développement de l'enfant :

Les objectifs sont : Expérimenter les premières propriétés des objets et notamment la permanence/impermanence à travers les différentes modalités perceptives dans un espace sécurisé ; Prise de conscience du corps et de l'espace, de la temporalité

Moyens mis en œuvre : Proposition d'activités stimulant les différents sens et mise en sens et en mots par les adultes (massages, contact textures, musique, chanson, rythme, parfums, goûts...) ; Proposition d'activités psychomotrices (démonstration des portages, différents jeux moteurs sollicitant des changements de position...)

– **Groupe parents-enfants « JaKaDi »**

Ce groupe est proposé aux parents et enfant(s) de 18 mois à 3 ans. (L'âge de sortie du groupe peut varier en fonctionnement du développement.) Il est animé par une psychologue, une psychomotricienne et une orthoptiste. Il est proposé le vendredi matin, tous les quinze jours de 9h30 à 11h00 en alternance avec le groupe bulles d'éveil. Les séances sont structurées autour des activités de l'enfant. Le parent est accompagnateur. Du fait de la présence de trois animateurs des activités spécifiques peuvent être proposées aux parents dans un espace différent sur un temps de la séance. Comme le groupe d'accueil « bulle d'éveil », il a une double fonction :

Groupe d'accueil et de soutien du développement pour les enfants

Les objectifs sont de : Continuer à développer la connaissance de son corps par le mouvement et l'expérience sensorielle ; Accompagner le développement de la fonction symbolique, notamment le langage verbal ; Aider à l'affirmation de soi à travers les activités et les interactions avec les autres ; Continuer à structurer les notions d'espace et de temps.

Les moyens mis en œuvre : Proposition d'activités psychomotrices (parcours moteurs avec différents éléments spatiaux, sensoriels) ; Temps de parole et de chanson, lecture d'une histoire courte, pour développer le langage verbal ; Jeux en coopération entre enfants ou enfants/adultes pour développer les premières habiletés sociales.

Groupe d'accueil et de soutien de la parentalité

Les objectifs : Affirmer le sentiment de compétences parentales ; Offrir un espace d'attention à soi.

Les moyens : Les parents sont partenaires des professionnels et s'impliquent dans les séances ; Proposition d'exercices de lâcher prise et relaxation rapide en fonction des besoins repérés et des demandes des participants ; Échanges en situation sur les besoins spécifiques de leur enfant ; Partage de l'expérience et la connaissance du développement de leur enfant.

Pour les professionnels, cet espace permet de continuer à accompagner des enfants qui n'ont pas d'accompagnement individuel, et de prévenir des difficultés éventuelles ; Proposer un espace d'accueil rapide dès l'inscription au CAMSP et mener de premières observations ; Continuer à accompagner les parents selon leurs besoins.

• **Les groupes thématiques**

Durant l'année 2021, plusieurs groupes ont été proposés au CAMSP.

– **GROUPE MALABAR :**

Objectifs :

Réduire les difficultés sensorielles tactiles, buccales, ....

Favoriser la mobilisation buccale

Améliorer les vécus de l'enfant et de sa famille concernant les temps de repas

Moyens :

Salle de groupe épurée

Matériel : de manipulation et d'exploration, avec des textures diverses (franches, fluides, mouillées, collantes), comptines corporelles, jeux de dinette et cuisinières, onomatopées, aliments divers, vaisselle et ustensiles pour préparer des repas, ....

Supports visuels et tactiles symbolisant la présence/absence des participants et les temps du groupe (comptine initiale, comptine finale)

Grande table enfant (+chaises) pour partager ces explorations.

Cadre :

Groupe à quinzaine le mercredi de 10h45 à 12h, en présence des parents.

Groupe semi-ouvert de 5 enfants (possibilité de l'intégrer en cours d'année) animé par une orthophoniste (DA) et une éducatrice spécialisée (DV).

### Indications :

Ce projet s'inscrit dans un accompagnement global CAMSP sensoriel et s'adresse aux enfants de 2 à 6 ans, porteurs d'une déficience auditive et/ou visuelle, présentant en raison d'une intégration sensorielle réduite, des difficultés concernant l'oralité et/ou l'alimentation, de type rejet de certains aliments, dégoût, difficulté à manger des morceaux, etc.

Ils sont accompagnés de leurs parents.

#### – **Groupe DU MOUVEMENT AU GRAPHISME**

Animée par deux psychomotriciennes, ce groupe s'adresse à des enfants malvoyants scolarisés à partir de la moyenne section de maternelle ayant besoin d'être soutenu dans leur organisation psychomotrice globale afin de développer une motricité fine efficiente et un graphisme fluide. Les objectifs sont : d'offrir un cadre permettant aux enfants d'expérimenter des activités mettant en jeu tout le corps afin qu'ils développent leur aisance corporelle et la conscience qu'ils ont de leur corps comme moyen d'expression ; qu'ils soient ainsi plus à l'aise et qu'ils prennent plaisir à réaliser des activités de motricité fine et de graphisme. Le dispositif groupal permettra également de soutenir les rapports sociaux et la collaboration entre les enfants. Les moyens mis en œuvre sont : une structuration temporelle par le biais de la création d'une frise temporelle du déroulement de la session. Diverses activités mettant en jeu le corps et la collaboration au sein du groupe ; Une attention portée à l'enrichissement du schéma corporel, à l'organisation du mouvement dans l'espace... ; des temps de conscience corporelle (comme la perception de la tension/détente du corps); la motricité fine pour aller progressivement vers le graphisme.

4 enfants ont été ainsi accompagnés de janvier à fin juin 2021. 4 nouveaux enfants bénéficient de ce groupe depuis septembre 2021.

#### – **Groupe PETITES MATERNELLES :**

Pour des enfants âgés de 3 à 4 ans et scolarisés en petite section de maternelle.

22 séances de janvier à juin 2021 et 4 séances de septembre à décembre 2021.

Les lundis après-midi de 15h à 16h15 de janvier à juin 2021 et les mardis après-midi de 15h à 16h15 de septembre à décembre 2021.

8 enfants accueillis de janvier à juin 2021. 3 enfants accueillis de septembre à décembre 2021.

Le groupe Petites Maternelles peut accueillir des nouveaux enfants du même âge en cours d'année, selon leurs besoins. Il est encadré par une orthoptiste et deux éducatrices.

Dans ces ateliers, nous proposons de favoriser les échanges entre enfants du même âge, et d'apprendre à respecter des règles dans un cadre défini. Un soutien orthoptique est apporté, afin que l'enfant soit dans les meilleures conditions visuelles possibles.

Nous proposons ainsi aux enfants, des jeux de faire semblant (dinette, déguisements...), d'expérimentations sensorielles (sonores, tactiles, gustatives...), des jeux de coopération, et des activités manuelles, en veillant à leur installation, et à leur confort visuel. Ils déploient ainsi leurs compétences (entrée dans le graphisme et le langage) et leurs comportements habituels (réactions physiques et émotionnelles) et nous pouvons prendre le temps de leur permettre d'ajuster leur réponse à la situation.

Avant chaque vacances scolaires, un atelier cuisine est proposé aux enfants et aux parents les accompagnants. Pour les parents, cela permet des temps d'échanges entre parents et professionnels, autour de thèmes apportés par les parents ; des partages de jeux et d'expériences avec leur enfant ; favorise les rencontres entre parents.

Ce groupe ayant bien fonctionné et montré sa pertinence durant l'année 2020-2021, nous avons décidé de le poursuivre à la rentrée de septembre 2021, en adaptant nos objectifs pour des enfants de moyenne section de maternelle.

En septembre 2021, le nouveau groupe « Petites Maternelles » a eu du mal à prendre forme. Les parents n'ont pas pu investir cet accompagnement et se libérer. Nous avons évoqué cette difficulté plus haut sur le changement induit par l'entrée à l'école dans le parcours des enfants au CAMSP. Cette difficulté fera partie de nos réflexions collectives pour répondre au mieux au besoin des enfants et des parents à cette période.

#### – **Groupe DESSINE-MOI UN PRENOM**

Pour des enfants âgés de 4 à 5 ans et scolarisés en moyenne section de maternelle.

13 séances de septembre à décembre 2021. Les lundis après-midi de 15h à 16h15 de septembre à décembre 2021. 5 enfants accueillis.

Ce groupe peut accueillir des nouveaux enfants du même âge en cours d'année, selon leurs besoins. Il est encadré par deux éducatrices et une orthoptiste.

Dans ces ateliers sont proposés des moments de jeux collectifs plus longs au vue de l'amélioration de la capacité de concentration des enfants. L'enfant de cet âge-là commence le langage écrit par le graphisme à l'école. C'est pourquoi nous proposons davantage d'activités sur table.

Un soutien orthoptique est apporté, afin que l'enfant soit dans les meilleures conditions visuelles possibles.

Les objectifs pour les enfants de ce groupe sont de trouver du plaisir dans le graphisme ; développer son imagination ; développer sa dextérité ; interagir/jouer, avec ses pairs et trouver sa place au sein d'un groupe ; respecter le tour de rôle et les règles d'un jeu ; acquérir de l'autonomie dans les tâches de la vie quotidienne. Les enfants se connaissant déjà, une bonne dynamique était présente lors de cette prise en charge.

Nous avons davantage ritualisé et cadré ces séances. Nous avons défini un temps pour l'accueil, un temps de jeu libre, un temps d'activité dirigé et un temps de lecture d'histoires (avec le même personnage principal tout au long de l'année). Aussi, nous avons proposé une alternance de 3 semaines dans les activités proposées : jeux de société, graphisme, AVJ. Ce cadre a permis aux enfants de mieux se situer dans le temps.

#### – Groupe SENS DESSUS DESSOUS :

Pour des enfants âgés de 4 à 6 ans et scolarisés en moyenne et/ou grande section de maternelle.

11 séances de janvier à juillet 2021 et 10 séances de septembre à janvier. Les mardis après-midi de 14h à 15h30 à raison d'une semaine sur deux de janvier à juin 2021 et les mardis 13h15 à 14h45 chaque semaine de septembre à décembre 2021. 3 enfants accueillis de janvier à décembre 2021.

Ce groupe peut accueillir des nouveaux enfants du même âge en cours d'année, selon leurs besoins. Il est mené par deux éducatrices.

Dans ces ateliers, nous proposons de favoriser les échanges entre enfants, et d'apprendre à respecter des règles dans un cadre défini, afin de travailler les différents sens, avec d'autres enfants ayant les mêmes besoins.

Les notions de matières, de poids, de chaleur, de quantité, d'orientation de sens, de bruits... ont été abordées, au travers de jeux variés.

Les objectifs pour les enfants sont de développer les compétences sensorielles afin de limiter la fatigue visuelle ; développer la dextérité ; travailler le schéma corporel et l'orientation dans l'espace salle et sur l'espace feuille ; interagir avec ses pairs et trouver sa place au sein d'un groupe ; enrichir son vocabulaire.

Nous avons pu mettre en avant que ce groupe a une durée un peu longue pour les enfants (1h30). En effet, les activités proposées les fatiguent assez vite, c'est pourquoi nous pensons réduire le temps de groupe pour la rentrée de septembre 2022.

Ce groupe est passé à une fréquence d'une fois par semaine car il y a une continuité plus cohérente pour les enfants, et cela répond davantage à leurs besoins.

#### – Groupe REMUE-MENINGES

Pour des enfants âgés de 4 à 6 ans et scolarisés en moyenne et/ou grande section de maternelle.

14 séances de janvier à décembre 2021. Les mercredis matins de 9h15 à 10h15 à raison d'une fois par semaine de janvier à décembre 2021.

4 enfants accueillis de janvier à décembre 2021.

Ce groupe a été encadré par une psychologue et une éducatrice de janvier à juillet 2021. Il est depuis septembre 2021 encadré par deux éducatrices et une psychologue.

Dans ces ateliers, nous proposons de travailler autour de la reconnaissance et de l'expression de ses émotions et de celles des autres ; de l'autocontrôle de ses émotions ; d'entrer en contact de manière agréable avec les autres ; de résoudre des conflits.

Depuis septembre 2021, le projet a évolué en proposant aux parents un temps d'échange collectif sur la parentalité avec la psychologue. Un seul parent s'en est saisi.

Ce groupe avait une durée limitée dans l'année (dernière séance prévue pour février 2022). Au vu des besoins des enfants, ce groupe se poursuit sur l'année.

#### – Ateliers « IL ETAIT UNE FOIS », (autour de la pré-lecture et représentations)

Grâce aux malles pédagogiques créées par la Fédération des Aveugles et déficients visuels de France en 2009, l'équipe propose aux enfants la possibilité d'utiliser le livre et d'y trouver du plaisir. Cet outil a ancré sa démarche dans la pluridisciplinarité puisque le livre, comme le jeu, est un médiateur commun à tous les professionnels de la petite enfance. Une malle pédagogique est construite autour d'un livre album d'un auteur

reconnu et contient de nombreux outils qui servent de point de départ à des ateliers. Une malle est constituée de livres adaptés, de l'histoire enregistrée, d'une sonorisation pour illustrer la lecture orale de l'adulte et la lecture autonome de l'enfant, d'objets présents dans l'histoire, d'un livret pédagogique pour les ateliers. Ainsi les professionnels mettent en scène le récit ce qui permet à l'enfant de mieux comprendre, par l'expérimentation directe, le sens des mots, des phrases et du texte. Grâce aux livres adaptés, en gros caractère et/ou braille, les professionnels abordent l'univers de l'écrit. Le livre est enrichi par des illustrations tactiles. Toutes les pages ne sont pas remplies ce qui permet de proposer aux enfants de créer leurs propres représentations. Le travail créatif peut se faire en présence des parents, ce qui permet une transmission de savoirs par l'expérience et des moments de plaisir partagé enfants/parents/professionnels

Pour l'année 2021/2022 une session de 14 séances a été programmée, les mercredis, avec participation ponctuelle des parents, animée par une psychologue et une éducatrice. Le binôme de professionnelles a travaillé autour de l'histoire du poisson « Arc en ciel ». Il a concerné 4 enfants malvoyants dont un avec un état de cécité.

Les objectifs étaient de découvrir les propriétés du monde qui nous entoure à partir d'activités ludique et de prendre confiance en soi pour mieux interagir avec les autres. Les professionnelles se sont appuyées sur :

- Un travail oral à partir d'histoires autour de thématiques des difficultés de relations sociales du fait du comportement et/ou présence d'une particularité visuelle ;
- Un travail d'affirmation de soi en jouant des scènes du livre ;
- Un travail de connaissance de soi et estime de soi par la créations artistique (coloriages, dessins, pâte à sel, peinture, pompons) et des enregistrements audio (travail embryonnaire qui reste à développer)

Le livre "Arc en ciel" a été adapté en gros caractères au CAMSP et braille au CTRDV. Les illustrations graphiques et tactiles du livre ont été réalisé en partie au TactiLab de Villeurbanne.

## MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DES FAMILLES

L'accompagnement parental fait partie intégrante de la prise en charge globale de l'enfant et sa famille dès l'annonce du diagnostic de déficience visuelle et tout au long de la prise en charge. Il a pour objectif l'ajustement des interactions parents enfants en fonction des besoins spécifiques de chacun.

L'enjeu de cet accompagnement est l'implication des parents à chaque étape de la vie de leur enfant. Ainsi les parents ont des espaces avec chaque professionnel : avec le médecin et les orthoptistes et auprès des éducateurs et rééducateurs dans les séances.

Nous avons réfléchi certains groupes pour permettre la rencontre libre des parents entre eux et nous pouvons en mesurer le bénéfice pour certaines familles.

### – CAFE DES PARENTS

De janvier à juin, le café des parents n'a pas pu se mettre en place dû à la crise sanitaire.

Pour la rentrée de septembre 2021, cet espace a été de nouveau proposé, de 9h à 9h30 les vendredis.

Le café des parents s'adresse à toutes les familles du DA et du DV. Cependant, seules les familles du DV ayant un groupe par la suite à 9h30 assistent à ce café des parents. Les groupes ayant lieu une semaine sur deux en alternance, il n'y a pas le même investissement lors de ces temps. Nous avons donc une semaine sur deux une bonne dynamique qui s'est installée, avec des parents qui échangent bien entre eux, et peuvent nous interpellés s'ils ont des questions. Tandis que l'autre semaine, il y a généralement une famille de présente. L'échange est donc uniquement entre parent et professionnel, ce qui n'était pas le but recherché de cette rencontre.

### – COLLABORATION ET GUIDANCE PARENTALE – Rôle du psychologue

Les recherches en neurosciences affectives et les études portant sur le concept d'attachement montrent que la période de développement de 0 à 2 ans est fondamentale pour le développement somatique et psychique. Le cerveau immature des enfants dépend pour son bon fonctionnement de la stimulation qu'il reçoit de la part de son environnement relationnel. Les compétences de régulation émotionnelle se développent particulièrement dans cette période. L'enfant est plus vulnérable aux troubles relationnels durant cette période. Ainsi les études montrent que la souffrance psychique d'un parent peut être prédictive d'une désorganisation de son enfant. Le concept de co-régulation dans les études a mis en évidence qu'en traitant le parent, nous observons des améliorations cliniques chez l'enfant. Accompagner la figure d'attachement pour qu'elle comprenne mieux et module mieux sa régulation émotionnelle contribue à améliorer le bien-être de son tout-petit. Le rapport des

1000 premiers jours met l'accent sur le besoin de « Guidance Parentale » sous un format de collaboration, d'échanges de savoirs et de co-construction.

Ainsi au CAMSP nous proposons pour les 0 à 2 ans deux groupes d'accueil parents/enfants portés par trois professionnels : orthoptiste, psychomotricien et psychologue. Les autres professionnels de la structure peuvent intervenir ponctuellement. Nous avons détaillé plus haut le fonctionnement de ces deux groupes. Bulle d'éveil : de la naissance aux premiers pas. Jakadi : des premiers pas aux premiers mots.

Ils sont des lieux d'échanges entre parents et entre parents et professionnels et de soutien des parents par l'accueil des questions, des émotions, la transmission de savoirs sur la sensorialité et le développement. Nous visons également à mettre en avant les forces et les ressources de chacun. Ces temps permettent l'observation du développement de l'enfant, le repérage d'une souffrance parentale et sa prévention.

Certains parents ne souhaitent pas venir au groupe lorsqu'ils ont un sentiment fort d'insécurité en groupe, de mauvaises expériences groupales ou le sentiment d'un écart trop important entre son enfant et les autres. Les enfants sont alors accompagnés en séance parent/enfant individuelle en psychomotricité.

Le temps de présence des psychologues dans la structure ne permet pas un accompagnement individualisé, pour les situations qui souvent en relève le plus. L'accompagnement psychologique individuel est nécessaire lorsqu'il s'agit d'évaluer les besoins et la souffrance.

Des groupes s'adressant uniquement aux parents (prévention de l'épuisement parental) ont été proposés mais leur organisation se heurte à la disponibilité des familles pour raisons professionnelles, personnelles, matérielles et au temps de travail limité des psychologues du CAMSP sensoriel.

Le soutien individuel des parents se fait actuellement par des échanges ponctuels par téléphone ou entretiens en présentiel, sur demande des familles. Ils peuvent être proposés par les professionnels lors du projet personnalisé.

Les besoins des parents peuvent être circonstanciels, c'est-à-dire en lien avec la situation qu'ils vivent depuis la connaissance de la situation de handicap de leurs enfants. Les besoins sont de différents ordres :

- Besoins de ressources, de connaissance et de stratégies pour répondre aux besoins de leur enfant et à sa socialisation et scolarisation.
- Besoins de rencontres et d'échanges avec des pairs.
- Lorsque l'annonce ou les annonces répétées font traumatisme, d'un espace d'accueil et de soin au sein du CAMSP. Les familles arrivant tardivement dans la structure ont parfois déjà bénéficié de soin.

D'autres familles présentent des troubles de la régulation émotionnelle précédant la naissance de l'enfant.

Actuellement nous estimons avoir 10 familles dans cette situation.

- Certaines personnes ont déjà bénéficié de soins et continuent d'être accompagnées. Elles peuvent souhaiter séparer les soins pour eux et leur enfant.
- D'autres n'ont jamais été accompagnées et ne souhaitent pas l'être au sein de la structure ou même à l'extérieur. D'autres l'ont été mais ne souhaitent plus l'être. Se pose alors la question du signalement pour éviter la souffrance de l'enfant.
- D'autres parents confient pour la première fois leurs troubles au sein de la structure grâce au cadre sécurisant que nous offrons. Ces familles souhaiteraient être accompagnée au sein de la structure mais nous ne disposons pas de temps suffisant pour ouvrir un espace de soin psychothérapeutique. L'orientation à l'extérieur est problématique par manque de moyens du secteur psychothérapeutique et/ou par le coût trop élevé des soins s'inscrivant souvent dans le long terme. Cette question sera au cœur de nos préoccupations et enjeux lors de la réécriture du projet d'établissement.

## MISSION RESSOURCE ET D'EXPERTISE AUPRES DES PARTENAIRES

### • ACTIONS EDUCATIVES ET SOUTIEN AU PARCOURS INCLUSIF

Les adaptations permettant la socialisation et la scolarisation des jeunes enfants déficients visuels sont très spécifiques et nécessitent la mise en œuvre de partenariats avec les lieux d'accueil non spécialisés de l'enfant.

Lors des entretiens et recueils de leurs attentes, les parents expriment très souvent leurs préoccupations concernant l'accompagnement de la socialisation en crèche puis de la scolarité de leur enfant. L'équipe du CAMSP-DV planifie une demi-journée hebdomadaire permettant le déplacement des professionnels dans les lieux de socialisation et de scolarisation des enfants suivis. Pour la deuxième année scolaire, nous avons réussi à organiser les actions éducatives avec plus de souplesse ce qui permet des réponses plus rapides lorsque cela est nécessaire et des créneaux plus conséquents pour se rendre dans les écoles.

Ces interventions de soutien de la socialisation/scolarisation sont de plusieurs ordres : déplacements dans les crèches/écoles pour observer l'enfant in situ, participations aux réunions et réponses aux interrogations des équipes petite enfance et scolaires sur les adaptations nécessaires à la situation visuelle avec interventions d'un ou deux professionnels du CAMSP (Éducatrice / orthoptiste, éducatrice / psychomotricienne...).

Nous communiquons par mail auprès des équipes enseignantes dès la rentrée de septembre, en transmettant déjà quelques ressources documentaires et en précisant les coordonnées des référents de projet des enfants. Les écoles peuvent ainsi nous solliciter très rapidement et montrer leur intérêt pour la venue des équipes à l'école. Nous avons également mis à jour une trame de compte-rendu pour les visites d'école. Ce travail a été l'occasion de préciser quels étaient les objectifs des visites d'écoles et de crèches.

#### – Visites d'école

Durant l'année scolaire, les éducatrices ont réalisé au moins une visite d'école pour chaque enfant, parfois deux si cela était nécessaire. Elles ont réalisé ces visites en binôme avec les orthoptistes référentes des enfants. Ces visites d'écoles permettent une cohérence du suivi dans les différents lieux de vie de l'enfant. Elles permettent d'être en lien avec l'école et de s'assurer que l'enfant a bien toutes les adaptations et le matériel nécessaire à sa vision et à ses besoins mais également de répondre aux inquiétudes et questionnements de l'école et de la famille.

#### • BILAN CONSEIL

Le CAMSP DV assume des actions « ressources » pour les jeunes enfants déficients visuels suivis dans des établissements médico-sociaux non spécialisés DV de la région Rhône Alpes. Les équipes demandeuses sont principalement des CAMSP polyvalents. L'objectif des Bilans-Conseils est de répondre aux questionnements des équipes non spécialisées DV et promouvoir l'adaptation des pratiques à la déficience visuelle. Ils concernent des enfants dont le diagnostic de déficience visuelle a été fait mais pour lesquels ces équipes souhaitent des évaluations fonctionnelles et des conseils afin de mieux adapter leurs pratiques. Il peut s'agir de préciser les potentialités de l'enfant, de favoriser des diagnostics différentiels, de repérer l'impact de la déficience visuelle sur le développement de l'enfant, principalement pour des enfants porteurs de polyhandicaps, à partir des thématiques suivantes :

- L'évaluation des capacités visuelles et de l'utilisation de la vision
- Les capacités de déplacement et l'utilisation des modalités sensorielles
- La relation à autrui et la communication

Chaque Bilan-conseil est centré sur une situation d'enfant particulière. Mais ces interventions ont également pour conséquence de former globalement les partenaires sur la prise en compte de la déficience visuelle chez un jeune enfant, ce qui en fait un outil de développement des connaissances globales des acteurs non spécialisés DV du territoire.

Des demandes régulières nous sont adressées et nous avons réalisé 5 Bilan-Conseil sur 2021.

#### • FORMATIONS DISPENSEES

L'équipe du CAMSP participe aux formations dispensées dans le cadre d'ADPEP Formation et réunissant des interventions des CAMSP Déficiences sensorielles, du CTRDV et de l'Équipe Relais Handicaps Rares entre autres. Nous avons actuellement 3 formations inscrites au catalogue (F3 ; F4 ; F28).

### – F3-Accompagner le parcours inclusif d'un jeune enfant déficient visuel ;

Formation d'une journée en présentiel animée par une éducatrice et une orthoptiste. Les objectifs sont de :

- Savoir prendre en compte les besoins du jeune enfant déficient visuel et adapter son environnement pour l'accompagner dans ses différents lieux de socialisation et d'apprentissage.
- Savoir prendre en compte les besoins du jeune enfant déficient visuel et adapter son environnement pour l'accompagner dans ses différents lieux de socialisation et d'apprentissage.

Après la découverte théorique et illustrée du développement visuel du jeune enfant et des répercussions fonctionnelles de la déficience visuelle, une mise en pratique autour d'ateliers est proposée. Une synthèse en groupe sur les adaptations possibles clôt ce module.

Une session a eu lieu pour 9 participants en 2021 essentiellement des AESH, enseignants et EJE d'enfants accompagnés au CAMSP. Une session a été annulée par l'équipe demandeuse et sera reprogrammée en 2022.

### – F4-Situations favorables et prérequis au déplacement du jeune enfant déficient visuel

Nous avons proposé en 2019, une nouvelle formation en coanimation avec la psychomotricienne du CAMSP et les instructrices en locomotion du CTRDV. Elle avait connu un véritable succès auprès des parents avec 3 dates proposées au lieu d'une. Cette journée de formation n'a pas pu avoir lieu en 2020 du fait de la situation sanitaire mais surtout du fait du départ de la psychomotricienne qui portait cette action. Les psychomotriciennes du CAMSP ont pu participer à ce module de formation en 2021 essentiellement portée par les instructrices en locomotion. 5 familles ont participé à cette journée du 5 Mai 2021. Les psychomotriciennes ont engagé un travail sur l'année 2021/2022 afin de monter et dispenser à nouveau ce module de formation au printemps 2022.

Nous détaillerons plus loin la formation F28.

## LES PROJETS DE L'ANNEE :

### MATINEE FAMILLE

Une matinée à destination de toutes les familles enfants/ parents/ fratrie/ famille élargie a été proposée en octobre 2021. L'objectif était d'offrir un espace à tous : enfants accompagnés, frères et sœurs, parents, grands-parents, à travers une matinée avec espaces de découvertes, d'échanges, de rencontres portés par toute l'équipe pluridisciplinaire.

10 familles sont venues et ont pu échanger avec les professionnels ; tester du matériel ; faire découvrir le CAMSP.

La documentaliste de l'ERHR était présente afin de faire connaître le centre de documentation. Une documentaliste de l'association Une souris Verte était également présente. Les familles ont pu échanger et pour certaines emprunter des ouvrages.

### MATINEE FRATRIE

Le besoin d'un espace d'accueil pour les frères et sœurs, mais aussi pour la famille élargie (grands-parents, oncles et tantes) fait consensus dans les deux équipes du CAMSP Sensoriel. Nous avons essayé différentes formules d'accueil des fratries et de la famille élargie :

#### • Première formule :

Matinée d'accueil de la famille élargie, sur une plage horaire de 2h30 à 3h00, avec des propositions d'ateliers libres, permettant d'aborder différentes problématiques liées aux situations de handicap. (Médiation avec des livres de littérature jeunesse, dessins animés, matériel adapté...).

#### • Deuxième formule :

3 Matinées d'accueil des fratries sans l'enfant suivi, par groupe d'âges (18 mois – 5 ans/6 ans 12 ans), en parallèle un groupe parent.

#### • Troisième formule :

5 Matinées d'accueil des fratries sans l'enfant suivi pour les 5 ans - 12 ans, le mercredi des vacances scolaires. Il n'existe pas de formules idéales qui pourront satisfaire tous les besoins. Les besoins des fratries sont différents selon l'âge et la problématique familiale. Les matinées d'accueil avant les vacances scolaires n'ont pas été une formule investie par les familles et les enfants.

Différents espaces et temps d'accueil pour répondre à l'éventail des besoins sont nécessaires.

- L'accueil des frères et sœurs, grands-parents ou autres membres de la famille pendant les séances de l'enfant, est proposé dans les deux Camps. Cet espace répond aux besoins de connaissance du lieu d'accueil de l'enfant et permet un premier niveau de transmission de connaissances à la famille.
  - Les matinées familles avec différents espaces et plages horaires d'ouverture, amène une dynamique dans l'équipe, et facilite la venue des familles. Ces espaces permettent la découverte des CAMSP et des problématiques liées aux situations de handicap aux autres membres de la famille qui ne peuvent pas venir lors des séances. Ils permettent aussi de transmettre des connaissances et de découvrir les ressources du CAMSP. Cette première familiarisation peut permettre aux frères et sœurs de venir plus facilement dans le temps qui leur ait réservé.
- Pour l'année scolaire 2021/ 2022, nous proposons :
    - Une matinée famille dans chaque Camp
    - Une matinée fratrie commune
    - Accueil des fratries sur les séances et si besoin sur demande d'une famille

## FORMATION COMMUNE DA/DV AUTOUR DU JEU

Nous avons choisi de proposer une formation commune aux deux équipes des CAMSP sensoriels début septembre, afin de relancer une dynamique de travail collectif à la suite de l'année Covid et aux protocoles sanitaires et toujours dans l'objectif de créer des passerelles plus nombreuses entre les deux équipes. Cette formation a été appréciée et valorisée par tous les professionnels travaillant en lien direct avec les enfants. Cela a amené à des réorganisations de salle et à penser les accompagnements de groupe de manière plus structurée. Cette formation sur mesure « La place du jeu en CAMSP » a eu lieu sur 2 jours. Les objectifs pédagogiques étaient de : valoriser le jeu dans son projet d'établissement ; Mettre en place des séances de jeu pour un public déterminé.

- Contenu

### Jour 1

Définition du jeu : approche pluridisciplinaire

Intérêts culturel, social, éducatif et thérapeutique du jeu pour le public accueilli

La notion de cadre ludique pour favoriser les conditions de jeu

### Jour 2

Les critères de sélection d'objets ludiques en fonction des différents groupes organisés par la structure

Les principes généraux et spécifiques d'aménagement de l'espace appliqué aux différents groupes

Le rôle et la place des professionnels lors d'un temps de jeu

### Modalités pédagogiques

Manipulation et analyse de jeux et jouet

Apports théoriques et pratiques

Ateliers

Nous envisageons de proposer à nouveau une journée en 2022 avec cet organisme de formation pour compléter cette formation initiale.

## PARTENARIAT AVEC LE TACTILAB

Nous avons pu travailler en partenariat avec le Tactilab de Villeurbanne sur différents projets.

Le TactiLab est un FabLab ouvert à tous. Le terme FabLab est la contraction de Fabrication Laboratory, en français Laboratoire de Fabrication. Le TactiLab met à disposition différents outils et machines contrôlés par ordinateur permettant la conception et la fabrication d'objets.

Un des projets a mis en lien plusieurs partenaires Les doigts qui rêvent (LDQR), éditeur de livres tactiles, le Tactilab, le CAMSP et les familles.

- **Les Doigts Qui Rêvent :**

Création d'un livre tactile par famille à emporter chez soi lors d'un samedi matin au Tactilab.

Le public cible a été un groupe d'enfant du CAMSP. Le Groupe « petite maternelle » hétérogène en termes de malvoyance.

Utilisation du support livre Tchoupi comme fil rouge au long de l'année et plus particulièrement de Tchoupi à l'école.

Pour le CAMSP, une matinée comme celle-ci donne des idées, des supports aux parents et aux professionnels. Cela permet d'accéder au support livre et d'en créer un intérêt. L'atelier apporte aussi la modalité sensorielle autrement ; une exploration de la modalité tactile une découverte du braille ;

Cette matinée a permis de faire avec l'enfant ; création et participation des parents avec leurs enfants

Découverte par l'expérimentation qui a permis que les familles investissent pleinement le projet.

La matinée a représenté un temps un peu long pour les enfants de 3 à 4 ans. Le temps de présence par rapport au temps d'animation a été un peu long mais a permis aussi de la flexibilité pour les parents.

- **Prototype Braille :**

Dans le cadre du réseau SARADV, le CAMSP avait participé à une journée HAcKaton organisé autour de la thématique du pré-braille. Plusieurs outils/ jeux ont été créés à cette occasion. Après un travail de mise en œuvre et de réalisation concrète, des prototypes ont été testés.

Les éducatrices du CAMSP ont ainsi expérimenté les prototypes avec plusieurs enfants et contribué à la finalisation de ces jeux. Un des jeux a ensuite été créé et offert au CAMSP. L'équipe s'en saisit dans les rééducations pour les enfants.

## INTERVENTION EN COLLOQUE ET FORMATIONS

En parallèle des formations dispensées dans le cadre d'ADPEP, quelques professionnelles sont intervenues dans des colloques et formations externes.

- Colloque ALFPHV

Une psychologue du Dispositif « Synodia » est intervenue sur la thématique du diagnostic différentiel au sein du colloque d'octobre 2021 sur la thématique : « Génétique et Déficience Visuelle : quelle focale ? Ou comment s'affranchir des gènes pour aller vers la personne déficiente visuelle. »

- DIU Déficience intellectuelle, Vincent Desportes

Deux professionnelles, psychologue et orthoptiste sont intervenues dans le module Déficience visuelle et déficience intellectuelle dispensée par l'université Lyon 1

## RESEAU BASSE VISION ET PETITE ENFANCE

Le projet de développement des ressources pour le CAMSP DV prévoyait un dispositif de formation des orthoptistes, à la basse vision auprès de jeunes enfants. Nous avons déjà commencé en 2020, la création du réseau et le soutien des orthoptistes par des réunions d'échanges de pratiques. Réunions qui se sont poursuivies avec des rencontres en 2021. Nous avons accueilli également une stagiaire orthoptiste en 2021.

L'offre de formation a été un peu plus longue à mettre en œuvre que prévu avec des départs de professionnelles.

Celle-ci a connu un grand succès au niveau des inscriptions avec une liste d'attente pour l'année prochaine.

**12 orthoptistes du Rhône** participent à ce module **F-28 Accompagnement de jeunes enfants déficients visuels en cabinet orthoptique libéral**. Il se déroule sur 3 fois 2 jours avec le programme suivant :

« Les compétences visuelles d'un jeune enfant en situation de handicap visuel se développent et se complexifient dans les 6 premières années de sa vie avec les interactions et les expériences sensorimotrices qu'il a avec son environnement.

Un accompagnement orthoptique précoce et individualisé aidera le jeune enfant à mettre en place des compensations adaptées et à développer des compétences afin d'optimiser sa vision fonctionnelle.

Cette formation permettra de :

- Connaître les grandes étapes du développement de la fonction visuelle en lien avec le développement sensorimoteur
- Savoir identifier les déficits visuels et évaluer les capacités visuelles

- Savoir optimiser la fonction visuelle du jeune enfant afin de l'accompagner dans ses apprentissages  
Ces connaissances et savoir-faire permettront aux orthoptistes libérales d'adapter leur pratique professionnelle au plus près des besoins du jeune enfant.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les grandes étapes du développement de la vision chez le jeune enfant
- Savoir accueillir un enfant déficient visuel et sa famille
- Savoir réaliser un bilan orthoptique centré sur les besoins du jeune enfant dans son quotidien
- Savoir établir un diagnostic orthoptique basse vision, proposer des préconisations et une prise adaptée
- Savoir mettre en pratique dans l'accompagnement libéral les apports théoriques et savoir-faire transmis
- Savoir inscrire la prise en charge orthoptique dans un projet individualisé d'accompagnement (PIA) »

Les premiers regroupements a eu lieu les 1er et 2 octobre 2021. Le deuxième module a eu lieu en janvier 2022 et le 3e module est programmé.

# TRAVAILLER EN PARTENARIAT

## TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

L'établissement est ouvert à toute la famille. Afin que l'enfant progresse, il est en effet essentiel que tout l'entourage se sente concerné par l'accompagnement. C'est la raison pour laquelle les grands-parents, frères et sœurs et autres membres de la famille proche, sont les bienvenus pour assister aux séances de rééducation.

Les séances sont également ouvertes aux assistantes maternelles qui le souhaitent.

Hormis projets particuliers élaborés avec eux, les parents sont encouragés à être présents lors des séances de leur enfant au CAMSP DV. Ils peuvent rester en position d'observation ou intervenir au sein de la séance. Ceci permet d'intégrer pleinement le parent dans la construction du projet de l'enfant, et de favoriser la construction du partenariat et une bonne transmission d'informations parents-professionnels. Ceci est aussi une opportunité pour les parents de repérer les compétences de leur enfant et d'adapter les propositions et les interactions avec lui. Les groupes d'accueil à destination des enfants et parents arrivant au CAMSP visent également un soutien à la parentalité et des échanges entre pairs. Ces deux groupes d'accueil permettent aux parents de rencontrer la psychologue dans un autre cadre qu'un entretien individuel et ainsi de pouvoir se sentir en confiance plus facilement.

Nous sommes vigilants également à prévoir les séances individuelles des enfants, dont les parents ont besoin de soutien psychologique, les jours où la psychologue est présente.

L'assistante sociale a le rôle d'informer et soutenir les parents dans la période d'accueil, de soutenir les démarches administratives, d'informer les parents sur leurs droits, sur le secteur de la déficience visuelle, de soutenir leur investissement dans le projet pour leur enfant en tenant compte de leurs contraintes et de leur propre dynamique temporelle.

Nous avons développé les missions de l'assistante sociale autour des parcours des enfants sortants du CAMSP. Ainsi elle a proposé aux parents intéressés de pouvoir rencontrer d'anciens parents du CAMSP afin qu'ils puissent témoigner du parcours de leur enfant et des choix d'orientation qu'ils ont fait. Cette proposition a été annulée à l'automne pour des raisons liées à la situation sanitaire.

Nous proposons également quelques événements particuliers dans l'année tels qu'une matinée famille ; une matinée à destination des fratries.

La procédure de Projet Individualisé d'Accompagnement du CAMSP DV prend depuis 2015 la forme d'une réunion annuelle d'élaboration conjointe parents-professionnels pour réaliser l'évaluation finale du PIA en cours et la projection des nouveaux objectifs d'accompagnement. Nous avons élaboré un guide à destination des parents afin qu'ils puissent se saisir et participer pleinement au projet individuel de leur enfant. Ce guide est un support remis en amont de la réunion de projet avec la famille.

Un écrit est réalisé avec les parents durant une réunion annuelle, puis cet écrit est relu, complété et validé par les parents et les professionnels pour aboutir à un projet partagé entre les acteurs. L'adjointe de direction est garante de sa mise en œuvre.

Dans le cadre de la démarche qualité, nous avons élaboré un questionnaire autour des PIA afin d'associer les familles à la réflexion sur les outils et le fonctionnement institutionnel. Ce travail donnera lieu à une réunion sur ce thème à l'adresse de toutes les familles pour 2022.

Le travail avec les familles s'effectue également à travers les actions avec nos partenaires. Café des parents organisé par le SARADV ; journée famille à venir en mai 2022 ; ouverture vers le centre de documentation de l'ERHR.

## LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

### MUTUALISATION DE COMPETENCES PEP69/ML

En dehors des partenariats récurrents pour lesquels nous n'avons pas de conventionnements et qui sont liés à l'accompagnement spécifique des enfants (lien avec services hospitaliers, professionnels libéraux, établissements d'accueil scolaires et petite enfance), plusieurs partenariats se poursuivent pour répondre à des besoins spécifiques :

- Interventions d'une enseignante spécialisée du S3AS 69 RDB pour des évaluations et soutien pédagogique. Elle intervient cette année de manière hebdomadaire pour une enfant en grande section de maternelle pour l'apprentissage du Braille. Des bilans et conseils pédagogiques pour les adaptations de supports ont été réalisés pour 2 autres enfants. Un bilan conjoint avec un ergothérapeute a été réalisé pour une préconisation de matériel adapté (tablette).
- Interventions des instructeurs en locomotion du CTRDV pour accompagner les enfants. Accompagnement spécifique pour l'apprentissage de la pré-canne et canne pour un enfant. Partenariat avec les ergothérapeutes du CTRDV pour des enfants en grande difficulté dans les activités de vie quotidienne. Interventions pour 4 enfants par les professionnels du CTRDV sur l'année 2021

### SARADV

Le réseau « Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle » (SARADV) a été créé en 2005 à l'initiative de l'association ANPEA et des PEP en Rhône-Alpes, avec la mobilisation des DDASS/DRASS (ARS aujourd'hui), de l'Éducation Nationale et du CREAI Rhône-Alpes.

Ce réseau, animé par l'équipe du CTRDV, coordonne des services d'expertise régionaux (CAMSP DV, CTRDV) avec des services de proximité (ensemble des SAAAS sur les huit départements de Rhône-Alpes), grâce à un groupe technique de régulation régionale, se réunissant tous les trimestres, des rencontres interprofessionnelles 2 fois par an, et un comité de pilotage.

Le CAMSP DV prend part activement dans ce réseau en participant aux réunions Groupe Technique de Régulation Régionale ; en participant à différents COPIL par exemple pour l'organisation de la journée Famille ou des journées interprofessionnelles.

Les membres de l'équipe ont participé à la journée interprofessionnelle du 16 Novembre 2021, coorganisée par le SARADV, les laboratoires de recherche SMAS - Université de Genève et DIPHE - Université Lumière Lyon 2 et Mes Mains en Or. Il s'agissait d'un marathon créatif EMOTI-SENS : co-conception d'un kit pour travailler les émotions avec les enfants déficients visuels.

### RESEAU RHONALPIN TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE ET DEFICIENCE SENSORIELLE

Le réseau « Troubles du Spectre Autistique et Déficience visuelle » a été créé en 2014 avec un conventionnement formalisé entre CRARA, CAMSP DV, CTRDV, IES Les primevères avec pour objectifs d'améliorer le repérage, l'évaluation, le diagnostic différentiel et la mise en place d'un projet d'accompagnement adapté pour les personnes avec troubles du développement associés à une déficience visuelle (dont les jeunes enfants). Ces personnes relèvent le plus souvent de handicaps rares.

Ce réseau est co-animé par la psychologue du dispositif Synodia et une maître de conférence de l'université de Lyon. Ce réseau a été ouvert à la déficience sensorielle dans son ensemble au courant de l'année 2019.

Plusieurs professionnels du CAMSP Sensoriels sont investis dans ce travail d'élaboration. La psychologue du dispositif Synodia participe également au réseau national « TSA et DV ».

Les deux psychomotriciennes du CAMSP ont participé à une réunion de travail par mois pour contribuer à la création de l'outil « EVAL DV ».

## CONVENTIONS AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE ET LES ORTHOPTISTES LIBÉRALES

Dans le cadre de nos interventions à l'école et quand celles-ci sont régulières, nous établissons des conventions avec l'Éducation Nationale.

Nous avons également établi des conventionnements avec plusieurs orthoptistes qui accompagnent en libéral des enfants du CAMSP DV.

## RESEAU ET PARTENARIATS

Nous sommes adhérents à plusieurs associations (Comité Louis Braille, FISAF, ANPEA, ANECAMSP). Nous participons aux rencontres régionales de l'ANECAMSP, de la FISAF, au CA du CLB.

Nous continuons par ailleurs de travailler en réseau avec les structures ou associations suivantes :

- Association La Courte Échelle
- Association Une Souris Verte
- Centre Ressources Autisme Rhône Alpes
- Centre ressource National Handicaps Rares La pépinière
- Cité Scolaire René Pellet
- Fédération des Aveugles de France
- Institut d'Éducation Sensorielle Les Primevères – IRSAM
- FabLab TactiLab de Villeurbanne
- MDPH de Rhône-Alpes
- Médiathèque du Rize, Villeurbanne
- Protection Maternelle et Infantile de Rhône Alpes
- Rééducateurs libéraux
- Services hospitaliers et médecins libéraux
- Services de sauvegarde de l'enfance
- Université Lyon II Lumière

# L'ORGANISATION DU SERVICE

## LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement a été rédigé en mars 2017 avec l'appui de M Jean Marie Loubat, pour la période 2017-2022.

Ce projet préfigure le rapprochement des CAMSP DA et DV en posant les bases d'un travail commun conformément aux engagements du CPOM.

Le projet d'organisation en CAMSP sensoriel au sein du dispositif sensoriel (cf chapitre perspectives), nous amènera sans doute à anticiper sa réécriture pour être en cohérence avec les autres établissements du dispositif.

## L'ORGANISATION INTERNE

### REUNIONS INTERNES

Nous avons différents types de réunions tout au long de l'année et de la semaine.

Réunions hebdomadaires en équipe pluridisciplinaires les jeudis après-midi, en présence du médecin.

Préparation des projets des enfants, deux synthèses par semaine.

Réunions hebdomadaires de direction pour les CAMSP et pour le dispositif Sensoriel.

En parallèle de ces réunions de fonctionnement, nous avons également des réunions de démarche qualité et des réunions externes avec divers partenaires.

Nombre de préparation de PIA et synthèse	57
Nombre de réunions internes dont équipe pluridisciplinaire, Audit, réunions de direction, DUERP, démarche qualité, réunions psychologues, réunion médecin, réunion dispositif « Synodia »	229
Nombres de réunions et rendez-vous externes	65

## LA DEMARCHE QUALITE

DUERP mis à jour en janvier 2021.

La démarche qualité est conduite en fonction du rapport d'évaluation interne et externe. Un rapport d'évaluation interne a été adressé aux autorités de contrôle et de tarification en février 2019. Elle est menée de manière conjointe avec le CAMSP DA depuis l'année scolaire 2020/ 2021.

À la suite de ces évaluations, concernant les projets personnalisés les éléments retenus étaient :

#### Points forts :

- La procédure est claire, conforme aux RBPP
- Les équipes ont été associées à la réflexion sur les parcours de l'utilisateur.
- Chaque enfant accueilli bénéficie d'un projet élaboré avec sa famille.

#### Points à améliorer :

- Modifier le DIPEC afin de prévoir que le PIA constitue un avenant.

- Nécessiter d'amélioration de la formulation des objectifs du projet individualisé.
- Nécessiter d'avoir une réflexion générale sur les outils d'évaluation.
- Définir la fonction de référent de projet.

Nous avons mis en œuvre deux groupes de travail autour des axes suivants :

- Les Projets Individualisés d'Accompagnement (trame, évaluation, co-construction)
- Le parcours de l'enfant (procédures entrée et sortie, recueil des attentes famille)

Ces groupes de travail ont donné lieu à des améliorations concernant la trame de PIA ainsi que la manière de mener les réunions avec pour objectifs d'associer encore plus les familles. Les modifications de la trame portent essentiellement sur l'évaluation des objectifs précédents. De la formulation d'objectifs généraux et d'objectifs opérationnels. Les DIPEC ont été modifiés et les PIA en sont les avenants.

Nous avons également élaboré un questionnaire à destination des familles autour de la question du PIA afin de recueillir les attentes des familles sur cette question.

Le deuxième groupe a pu élaborer une fiche de bonnes pratiques à destination du secrétariat afin de pouvoir accueillir les nouvelles familles.

Ces deux groupes thématiques se poursuivent pour l'année 2021/2022. En ce qui concerne les PIA, l'objectif est de répondre aux préconisations qui avaient été faites dans le rapport externes à savoir :

- Envisager pour les tranches d'âges les plus élevées des modalités de participation aux PIA.
- Réfléchir à un support adapté qui permettrait de concrétiser le PIA avec les enfants

## SUIVI DES FICHES ACTION

Le rapprochement des deux CAMSP a été validé par le CA de l'association au 1er janvier 2021 et les autorités de contrôle ont acté un numéro FINESS unique au 1er janvier 2022.

La nouvelle organisation a modifié les périmètres des établissements et si le rapprochement des deux CAMSP est désormais bien engagé, les contours d'un dispositif handicap sensoriel plus large, regroupant les CAMSP et les S3AS de l'association, se dessinent peu à peu. Dans cette perspective, nous avons mis en œuvre en 2021 un audit concernant CAMSP et S3AS afin de nous aider à mutualiser et organiser les processus administratifs et missions de l'équipe de direction dans ce rapprochement et de nous accompagner dans ce changement de dispositif.

Tableau de suivi des actions CPOM 2018 / 2022 CAMSP Sensoriel		
Action engagée en cours	Action non engagée	Action réalisée
<b>N° 1.1 Proposer un accompagnement précoce efficient et des parcours sans rupture</b>		
Sous-Action 1.1.1: Développer les complémentarités des CAMSP DA et DV dans le CAMSP Déficiants Sensoriels (DS)	Réécriture du projet d'établissement dans le cadre d'un fonctionnement en dispositif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre ARS du 12-09-18</li> <li>- Rapprochement des deux CAMSP Validé avec FINESS commun.</li> <li>- Nouvelle validation par l'ARS le 21/10/2021 et validation par le CA associatif.</li> <li>- Réaménagement des locaux (salle d'attente, salles d'activité, salle à manger)</li> <li>- Mise en place de groupes communs (fratries, troubles de l'oralité)</li> <li>- Accompagnement commun des enfants avec double déficience</li> <li>- Réalisation d'un audit sur la mutualisation des processus administratifs en 2021</li> </ul>

	Action engagée en cours	Action non engagée	Action réalisée
Sous-Action 1.1.2: Développer les fonctions ressources du CAMSP DS	Création d'une échelle de développement pour enfant DS en lien avec l'université LYON II	-Mise en œuvre d'une convention avec le service du Pr THAI VAN pour l'accompagnement des troubles vestibulaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation effective au pôle ressource de circonscription EN</li> <li>Mise en œuvre effective du groupe régional de recherche TSA/DS précoces</li> <li>- Réalisation de diagnostics différentiels TSA/DS</li> <li>- Formation d'une psychomotricienne au DU troubles vestibulaires</li> <li>- Propositions de formations de sensibilisation à la DS et à l'accompagnement des TSA6DS dans le cadre du catalogue de formation associatif</li> <li>- Mises en œuvre de bilans conseil DV</li> </ul>

	Action engagée en cours	Action non engagée	Action réalisée
<b>N° 1.2 Dynamiser les parcours de scolarisation et d'études supérieures</b>			
Sous-Action 1.2.1 : Favoriser les accompagnements précoces dans les lieux de scolarisation	Nouvelle demande de mise à disposition enseignant à l'EN		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition au CAMSP DV de l'enseignante EN du S3AS</li> <li>- Accompagnement régulier dans les lieux de scolarisation</li> <li>- Rencontres régulières avec l'IENASH</li> <li>- Liens avec S3AS et PCPE Réseau SENS pour éviter les ruptures de parcours</li> <li>- Actions de sensibilisation systématique des partenaires</li> </ul>

## MAINTENANCE/TRAVAUX/AMENAGEMENTS

Tableau des maintenances en 2021 :

ORGANISME	NATURE DU CONTRÔLE	DATE DU CONTRÔLE	PRECONISATIONS OUI/NON
DESAUTEL	Alarme sonore de type 4 (date d'installation le 25/01/17) Diffuseurs lumineux + Ventouse de porte coupe-feu (date d'installation le 10/07/18)	14/01/2021	Prochaine visite, prévoir exercice d'évacuation
DESAUTEL	Vérification des extincteurs+ BAES	18/10/2021	7 BAES à changer
EXERCICE EVACUATION	Exercice d'évacuation incendie	14/01/2021	A prévoir en 2022 avec Desautel
CROIX ROUGE	Formation recyclage SST		En 2022
VERITAS	Vérification des installations électriques porte piétonne + rideau métallique (2 visites / an)	26/04/2021 30/08/2021	
VERITAS	Vérification annuelle /quadriennale des installations électriques + Q18	30/08/2021	
ARES	Maintenance porte piétonne automatique (2 visites/an)	20/09/2021 /!\ 1 seule visite annuelle	
GEOCAPT services	Maintenance VMC + climatisation	20/05/2021	
DEKRA	Vérifications installations électriques	23/11/2021	
ARTEMIS	Vérification annuelle installation téléphonique	06/04/2021	

# RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME

L'équipe du CAMSP DV est composée de 21 salariés pour un total de 8.65 Equivalent Temps Plein au 31/12/2021 :

Directeur de secteur :	0,11 ETP
Directrice de dispositif :	0,25 ETP
Adjointe de direction :	0,5 ETP
Médecin Directeur technique neuro pédiatre :	0,40 ETP
Secrétaire :	1 ETP
Assistante sociale :	0,30 ETP
Éducatrice de jeunes enfants :	0,80 ETP
Éducatrice spécialisée :	1 ETP
Psychologues :	0,50 ETP
Orthophoniste :	0,10 ETP
Orthoptistes :	1,65 ETP + 0,30 ETP
Psychomotriciennes :	1,50 ETP
Agent de service :	0,28 ETP
Pédopsychiatre autisme :	0,05 ETP
Orthophoniste autisme :	0,10 ETP
Psychologue autisme :	0,10 ETP

## MOBILITE, RECRUTEMENTS

- Une orthoptiste a été en congé parental toute l'année 2021 et il se poursuit jusqu'en septembre 2022. Nous avons réussi à pourvoir intégralement son temps de travail avec trois remplaçantes présentes depuis septembre 2020.
- Une autre des orthoptistes a quitté le CAMSP début janvier 2021. Nous avons recruté une nouvelle orthoptiste et ce, début février 2021 par une mobilité interne à l'association. Ainsi nous avons une personne expérimentée dans la basse vision. Tous les postes d'orthoptistes sont remplacés en totalité.
- Nous avons poursuivi notre organisation avec deux secrétaires, l'une à 80% et l'autre à 20% en CDD dédiée essentiellement à la frappe de comptes-rendus médicaux. Nous sommes confrontés à des arrêts maladies récurrents de la secrétaire titulaire. Ainsi depuis fin octobre, elle est en arrêt maladie et nous n'avons pas pu la remplacer.
- La gestion budgétaire nous a permis de procéder à un ajustement de l'organigramme du service et de renforcer l'équipe actuelle avec l'augmentation du temps de psychomotricienne depuis septembre. Nous avons donc maintenant 2 psychomotriciennes en CDI : l'une à temps plein et l'autre à 0,5 ETP. Toutes deux présentes en réunions d'équipes grâce à leur temps de travail plus conséquent.
- L'éducatrice de jeunes enfants qui remplaçait la titulaire en congé sans solde a été embauchée en CDI en septembre à la suite de la démission de l'EJE titulaire.
- L'orthophoniste après un congé maternité puis parental sur tout le début d'année 2021, est revenue en septembre à temps partiel.

L'équipe du Dispositif Synodia a donc fonctionné de manière très réduite en 2021. Ce fonctionnement a pu être difficile pour les deux professionnelles présentes.

Globalement, l'équipe s'est pérennisée en 2021 à la suite des changements de 2020 et aux recrutements précaires même si tous nos temps de travail ne sont pas totalement remplacés encore (secrétariat, orthophoniste).

## ACTIONS DE FORMATION

DATES	FORMATIONS	PROFESSIONNELS	Durée
<b>CIFA</b>			
08/07/2021 17/09/2021 12/10/2021 09/11/2021 02/12/2021 14/12/2021	Développement managérial des cadres intermédiaires	Adjointe de direction	55h30
2/06/2021 3/06/2021 4/06/2021	Formation enfant parents thérapie psychomotrice	Psychomotricienne	21h00
<b>HORS PLAN</b>			
21/01/21	<b>Formation nouvelle Charte Graphique des PEP + MAJ Word</b>	Secrétaire	7h00
24/09/21	<b>Formations PEP 2021:</b> Formation des formateurs 2021	Psychomotriciennes Orthoptiste Éducatrice	7h00
Oct. 2021	Formation sur les écrits professionnels	Assistante sociale Éducatrice de jeunes enfants	7h00
Nov. 2021	Formation coordonnateur de parcours module 2	Assistante sociale	7h00
Juin à Nov. 2021	<b>FISAF : "Transformation de l'offre de prestation" Module 1-2-3-4</b>	Directrice Adjointe de direction Orthoptiste Psychomotricienne	21h00
Nov. 2021	<b>Congrès FISAF</b>	Éducatrice spécialisée Directrice	
14 et 15/12/2021	<b>Colloque ACFOS : Les enfants sourds en 2021. Quels besoins ? Quels projets ?</b>	Éducatrice de jeunes enfants	14h00
Les 14, 16, 17/06 et 19/10/2021	<b>Formation TSA, diagnostic de l'enfant</b>	Éducatrice de jeunes enfants	25h00
<b>AUTRES FORMATIONS</b>			
les 3 ; 4/12/2021	<b>13 congrès de l'Ariba</b> La malvoyance de l'enfant et maladies génétiques	Orthoptiste	10h00
7,8,9/10/2021	<b>ALFPHV, « Génétique et Déficience Visuelle : quelle focale ? Ou comment s'affranchir des gènes pour aller vers la personne déficiente visuelle. »</b>	Psychologue	21h00
le 15/10/2021	<b>Formation ADPEP-Le double déficit sensoriel, auditif et vestibulaire chez le jeune enfant</b>	Educatrice de jeunes enfants	3h00
02 et 07/09/2021	<b>LA PLACE DU JEU EN CAMSP</b>	Orthophonistes Psychologue Psychomotriciennes Éducatrices Éducatrice de jeunes enfants	14h00

# PERSPECTIVES 2022

L'ensemble des engagements pris dans le CPOM vont se poursuivre dans la perspective d'une nouvelle signature pour la période suivante.

L'année 2022 sera également celle de l'évaluation interne. Nous sommes en attente des nouveaux référentiels harmonisés. Nous expérimenterons par ailleurs les outils qualité CAMSP déployés par la délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des TND

L'évolution des politiques publiques nous engagera aussi à utiliser la nomenclature des besoins et prestations SERAFIN. À ce titre, nous devons poursuivre la formation des professionnels à son utilisation.

Un projet santé numérique initié par l'URPEP et porté par les PEP69/ML va se déployer progressivement en 2022. Ce projet a pour objectif principal d'améliorer l'usage du dossier informatisé de l'utilisateur au sein des établissements qui en sont équipés et de mettre en place des moyens de communication sécurisés pour l'échange d'informations concernant les usagers. Le CAMSP aura toute sa place et sera pleinement impliqué dans les différents groupes de travail puis dans la mise en œuvre du projet.

Enfin, le travail de réflexion lié au fonctionnement en Dispositif Sensoriel va se poursuivre. L'écriture du projet de Dispositif Sensoriel suivi de la réécriture du projet d'établissement va inscrire le CAMSP sensoriel dans une dynamique de changement qu'il sera nécessaire d'accompagner au cours de cette année. Cette réorganisation en dispositif nous oblige à redéfinir la place et le rôle des cadres avec la nécessité de créer de nouveaux postes de « coordinateur » de parcours et de faire monter en compétences les professionnels.

Le regroupement géographique des établissements CAMSP, PCPE Réseau SENS et S3AS symbolisera alors cette mise en synergie.